



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



APR 13 1962



ÉTUDES PARISIENNES

VICTOR ROZIER

LES

BALS PUBLICS

A PARIS

Prix : 1 franc.

PARIS

GUSTAVE HAVARD, ÉDITEUR

15, RUE GUÉNÉGAUD, 15

1855

Aug

2020

-

15-

ÉTUDES PARISIENNES

I

LES BALS PUBLICS

A PARIS

Paris. — Typographie de Gattet et Cie
7, rue Gil-le-Cœur

Préface ✓
VICTOR ROZIER
A

LES
BALS PUBLICS
A PARIS

PARIS
GUSTAVE HAVARD, ÉDITEUR
15, rue Guénégaud
—
1855

DC
737
R6

1258610

LES BALS PUBLICS

A PARIS.

LIVRE PREMIER.

ÉTAT PHYSIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

Généralités.

I.

NOTIONS GÉNÉRALES.

Le bal c'est la danse.

A Paris, au milieu des bals publics, est-ce bien la danse ?

Non, les bals sont des endroits où l'on se rencontre mieux qu'en aucun autre, et si les vrais disciples de Terp-

sichore s'y donnaient seuls rendez-vous, ils seraient déserts ou moins nombreux.

La danse est accessoire. On est convenu de danser et l'on danse; mais la vie est ailleurs ou plutôt le mobile qui conduit au bal les habitués est autre.

Les éléments des bals sont, du reste, bien divers. De même qu'à Paris, chaque quartier a ses habitants, chaque boulevard ses promeneurs, chaque bal a son public.

Non-seulement le public des bals change selon les quartiers, il change encore selon les jours. Le dimanche ne voit pas les habitués de la semaine, le public du lundi ne ressemble pas à celui du jeudi. Aujourd'hui il y a une longue file de voitures à la porte de tel bal, demain les visiteurs s'y rendront à pied.

Le dimanche, les salles de bal s'em-

plissent de sept heures à sept heures et demie, dans la semaine elles restent désertes jusqu'à neuf heures et demie.

Dans presque tous les bals, même dans ceux qui sont le plus mal composés pendant la semaine, le dimanche est un jour réservé aux familles. Il en est bien peu où l'on ne soit certain de rencontrer de braves gens assis sur les banquettes qui entourent la salle ou le jardin, admirant la danse de leurs filles; car l'on danse ce jour-là et beaucoup.

Le dimanche ce sont en grande partie les travailleurs de la semaine qui composent les bals publics. Les uns, de l'intérieur de Paris, vont aux bals de la ville, les autres, des faubourgs, se dirigent vers les guinguettes des barrières, qu'il faut également comprendre dans les bals de Paris, puisqu'ils sont exclusivement visités par des Parisiens.

Les gens qui vont au bal s'y rendent aussi bien l'été que l'hiver. Les bals des deux saisons peuvent donc être confondus ; car l'on retrouve toujours à la fin d'une saison un bal analogue à celui qui vient de fermer. Le **BAL MABILLE** et le **CHATEAU DES FLEURS** sont à **VALENTINO** ce que la **CLOSERIE DES LILAS** est au **PRADO**. Quelques bals d'ailleurs tiennent l'été comme l'hiver, et les habitués fidèles de ceux-là n'y font aucune différence. Ils s'incarnent en quelque sorte au plancher, et il est beaucoup d'individus qui seraient mal à l'aise s'ils étaient tout à coup dépayés.

II.

TABLEAU DES BALS PUBLICS.

Les bals publics sont de deux sortes : les *bals régis*, les *bals-guinguettes*.

Les bals régis sont les principaux bals, spécialement affectés à la danse et annoncés par voie d'affiche. — Les bals-guinguettes sont tous ces endroits dansants établis chez des marchands de vin ou aux portes des barrières.

Le nombre des bals augmente dans les environs de Paris, pendant l'été, tandis qu'il diminue à Paris; le contraire existe pendant l'hiver. Pour l'été de 1855, on comptait quarante bals à Paris, et cent quarante dans les communes limitrophes qui touchent les murs de Paris; pour l'hiver, ce nombre sera porté à soixante-dix environ dans Paris. *Extra-muros*, il sera réduit à peu près à cent.

Les principaux bals publics fréquentés par les Parisiens sont au nombre de quinze environ. Ils pourraient être ainsi classés, selon le luxe de l'arrangement intérieur et de leurs habitués :

Première classe.

Été. — Le CHATEAU DES FLEURS, le JARDIN MABILLE, le RANELAGH (au bois de Boulogne).

Hiver. — La SALLE VALENTINO, le JARDIN D'HIVER (et d'été), la SALLE SAINTE-CÉCILE.

Deuxième classe.

Été. — CHATEAU ET PARC D'ASNIÈRES, la CHAUMIÈRE.

Troisième classe.

Été. — CHATEAU-ROUGE.

Hiver. — SALLE BARTHÉLEMY, le WAUXHALL.

Quatrième classe.

Été et hiver. — LE CHATEAU D'EAU, l'ÉLYSÉE DES ARTS.

Hiver. — LE SALON DE MARS, le TIVOLI D'HIVER (BAL DE LA REDOUTE).

Classe neutre.

Été. — Le JARDIN BULLIER (CLOSERIE DES LILAS).

Hiver. — Le PRADO.

Le lundi est brillant à la CHAUMIÈRE,

le mercredi au JARDIN D'HIVER, le mardi et le samedi au JARDIN MABILLE, le vendredi au CHATEAU DES FLEURS.

L'entrée du CHATEAU DES FLEURS et du JARDIN MABILLE, coûte trois francs dans la semaine ; le dimanche elle est réduite à deux francs. Celle de la CHAUMIÈRE coûte deux francs le lundi et un franc les autres jours. Le prix d'entrée du RANELAGH, de la SALLE VALENTINO, de SAINTE-CÉCILE, est également modifié selon les jours.

Hors barrières, les principaux bals à ranger dans la catégorie des bals-guinettes, sont : L'ÉLYSÉE MÉNILMONTANT, l'ERMITAGE MONTMARTRE, le BAL DOURLANS, l'ÉLYSÉE MONTMARTRE, le JARDIN DE PARIS, la BOULE NOIRE, la REINE BLANCHE.

A la Courtille, le SALON FAVIÉ, les VENDANGES DE BELLEVILLE.

A la barrière Montparnasse, le BAL

DES MILLE COLONNES (plus connu sous le nom de CONSTANT), le BAL GRADOS.

A la barrière du Maine, le BAL TONNELLIER.

A la barrière Rochechouart, le GRAND TURC, etc., etc.

Il y a des bals à presque toutes les barrières.

Les militaires ont les bals de la barrière de l'École et ceux de la barrière du Trône ; d'autres, encore, rapprochés des casernes.

A Vincennes, le BAL IDALIE ; à Saint Mandé, dans le bois, le BAL DE LA TOURELLE, etc., etc.

Chaque jour il s'en crée de nouveau, chaque jour il en tombe.

III.

LÉGISLATION DES BALS PUBLICS.

Les bals publics étaient soumis à la

même règle de compétence que les théâtres, lorsque parut l'ordonnance de police du 31 mai 1833, la seule qui régisse aujourd'hui les bals et guinguettes. La Cour de cassation lui a donné force de loi en appuyant l'un de ses arrêts sur un article de cette ordonnance.

Avant 1833, la seule question dont on se fût occupé dans les actes relatifs au théâtre, — la plus importante du reste, — était la perception du droit des pauvres. Un décret du 9 décembre 1809, fixa ce droit au quart de la recette brute, que le prix d'entrée fût ou non employé en consommation.

Ce prélèvement semblait exorbitant. Il fut maintenu cependant jusqu'à l'avènement, en 1834, du receveur du droit des indigents de la ville de Paris, encore chargé de cette gestion. Cet honorable fonctionnaire, dont la sage

et conciliante administration a été plusieurs fois signalée, n'a pas peu contribué sans doute à faire diminuer ce droit de moitié. Il ne s'élève plus, depuis cette époque, qu'au huitième de la recette brute.

Deux modes différents sont adoptés pour la perception. Des contrôleurs de l'administration des hospices perçoivent directement les droits dans les *bals-régis*; dans les *bals-guinguettes* le droit des pauvres, réglé approximativement sur le huitième de la recette présumée, est perçu à l'avance par l'entremise du préfet de police.

S'il est un grand nombre de lecteurs qui passeront cet article, relatif à la législation des bals publics, il s'en trouvera certainement qui le liront avec quelque intérêt. L'ordonnance du 31 mai 1833 n'a pas été insérée au *Bulletin des Lois*. Aucun jurisconsulte ne

s'étant occupé spécialement des bals publics, elle ne se rencontre pas non plus dans les ouvrages qui traitent de la législation des théâtres. Ces considérations, et l'importance du document dont il s'agit, nous déterminent à lui donner place ici :

**ORDONNANCE DE POLICE DU 31 MAI 1833, SUR LA
POLICE DES BALS ET SALLES DE CONCERTS PUBLICS.**

Nous, Conseiller d'État, Préfet de police,

Vu : 1^o L'article 3, § 3 de la loi du 24 août 1790 ;

2^o L'article 1^{er} de la loi du 8 thermidor an V (26 juillet 1797) ;

3^o Les articles 2 et 27 de l'arrêté du Gouvernement du 12 messidor an VIII (1^{er} juillet 1800) ;

4^o L'arrêté du Gouvernement du 3 brumaire an IX ;

5^o L'article 2 du décret du 3 novembre 1807 ;

6^o L'article 1^{er} du décret du 9 décembre 1809 ;

7^o L'article 291 du Code pénal, et 471, n^o 15, du même Code ;

8^o Et la loi des finances du 24 avril 1833 ;

Considérant qu'aux termes de la loi du 24 août 1790, l'autorité municipale est chargée de main-

tenir habituellement le bon ordre et la tranquillité dans les endroits où il se fait de grands rassemblements de personnes, et autres lieux de divertissements publics ;

Considérant que ces dispositions sont applicables à tous les lieux où se forment des réunions, soit pour danser, soit pour d'autres motifs, et dans lesquelles le public est admis indistinctement, soit à prix d'argent, soit par souscriptions ou par cachets, billets, abonnements, ou enfin par tout autre mode qui donne à ces réunions un caractère public ; que, dès-lors, ces réunions se trouvent assujetties, comme lieux publics, à la surveillance et à l'inspection de l'autorité municipale qui doit y veiller constamment au maintien de l'ordre et de la sûreté et des convenances publiques ;

Considérant, en outre, que la faculté de donner des bals publics, notamment dans les établissements connus sous la dénomination de guinguettes, ne peut résulter, aux termes de l'article 2 du décret du 3 novembre 1807, que d'une permission spéciale délivrée par le préfet de police, et sous la charge d'acquitter préalablement par les entrepreneurs desdits établissements, soit le quart de leur recette brute, pour la taxe des indigents, soit la rétribution que ce magistrat est autorisé à fixer par ce décret, pour tenir lieu de ladite taxe ;

Ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. A compter du jour de la publication de la présente ordonnance, et à l'avenir, toute personne donnant des *Bals, Concerts, Danses, Banquets et Fêtes publiques*, où l'on est admis indistinctement, soit à prix d'argent, soit par souscription, ou par cachets, billets, abonnements et enfin par tout autre mode qui donnerait à ces réunions un caractère public, ainsi que tous marchands de vin, cabaretiers, traiteurs, maîtres de danse, propriétaires de cafés, estaminets, redoutes, wauxhalls, guinguettes, et autres lieux publics, dont les établissements seront situés dans la ville de Paris et dans les communes rurales du département de la Seine, ainsi que dans celles de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon (département de Seine-et-Oise), ne pourront en aucun temps ouvrir des bals ni donner des concerts, banquets et fêtes publiques, qu'après en avoir préalablement obtenu l'autorisation de la préfecture de police.

2. L'autorisation, pour tenir ces réunions publiques, fixera les jours où elles auront lieu ; elle sera personnelle et non transmissible.

3. Ces permissions ne seront accordées que sur une demande écrite des pétitionnaires, indiquant les localités où ces sortes de réunions se formeront, et à laquelle ils seront tenus de joindre les certificats de MM. les maires ou commissaires

de police, attestant leur moralité et les garanties qu'ils offriront dans l'intérêt des mœurs et de l'ordre public, avec l'avis de ces fonctionnaires sur l'établissement desdits bals, la convenance des localités destinées à ce genre de divertissement, et les motifs qui donneront lieu à des concerts, banquets ou autres fêtes publiques.

4. Ces permissions ne sont délivrées et maintenues qu'à la charge, 1^o à l'égard de tous entrepreneurs de bals publics ou autres divertissements de la nature de ceux ci-dessus indiqués, qui auraient lieu dans Paris, d'acquitter à l'administration des hospices civils, la taxe dont ils seront redevables envers les pauvres, conformément au décret du 9 décembre 1809, maintenu par la loi des finances du 24 avril 1833; 2^o à l'égard de tous autres propriétaires ci-dessus désignés, et notamment de ceux tenant des établissements connus sous la dénomination de guinguettes, de payer la taxe des pauvres dont ces établissements sont passibles, et qui leur tiendra lieu du quart de la recette brute, conformément aux dispositions du décret dudit jour, 3 novembre 1807, autorisant ce mode de rétribution.

5. Cette taxe devra être acquittée de mois en mois, et toujours d'avance, par les entrepreneurs de bals-guinguettes, sous peine d'annulation de leurs permissions, et elle sera réglée par nous, en raison de l'importance de ce genre d'établis-

sements, et suivant les gradations qui seront reconnues justes et nécessaires.

6. Le produit des taxes perçues par la préfecture de police continuera d'être versé, savoir : dans la caisse des hospices civils, pour la perception sur les guinguettes *intra-muros*, et dans celles des bureaux de bienfaisance des communes rurales du département de la Seine, où la perception aura eu lieu.

7. Chaque entrepreneur de bals publics devra interdire, dans son établissement, toutes danses indécentes, et requérir les officiers de police, à l'effet d'en expulser les auteurs, ainsi que toutes personnes qui commettraient des outrages publics à la pudeur.

8. Les entrepreneurs de bals, de danses, de concerts, de banquets et de fêtes publiques, ne pourront recevoir dans leurs établissements aucune personne masquée, déguisée ou travestie ; toutefois cette défense pourra être momentanément suspendue pendant le temps du carnaval, mais cette suspension ne pourra résulter que d'une permission expresse, délivrée par la préfecture de police, qui désignera les établissements où il sera permis de se présenter déguisé ou travesti, et qui fixera les heures de clôture des réunions.

9. Tout individu autorisé à tenir des réunions de la nature de celles ci-dessus indiquées, sera

tenu d'entretenir à ses frais une garde suffisante pour le maintien du bon ordre et de la tranquillité pendant la durée desdites réunions.

10. Il ne pourra laisser entrer, dans l'intérieur desdites réunions, qui que ce soit, avec bâtons, cannes et armes; il sera tenu d'avoir, à l'entrée de l'établissement, un lieu destiné à recevoir ces objets en dépôt. Des numéros seront délivrés en échange ¹.

11. En aucun temps les réunions dont il s'agit ne pourront se prolonger au delà de onze heures de la nuit, heure fixée par les règlements de police pour la fermeture des lieux publics, à moins d'en avoir obtenu une permission spéciale

1. 1. A dater du présent arrêté, et à l'avenir, les préposés des directeurs de théâtres, des salles de bals et de concerts, chargés de recevoir en dépôt les cannes, armes, parapluies, manteaux ou tout autre vêtement des personnes qui se rendent dans ces établissements publics, ne pourront percevoir à titre de salaire pour la garde du dépôt des objets que les rétributions ci-après, savoir :

Pour une canne.	10 c.
— un parapluie.	10
— une épée.	10
— un sabre.	10
— un manteau ou tout autre vêtement.	25

2. Les rétributions ci-dessus fixées devront être payées au moment où s'effectuera le dépôt des objets décrets ci-dessus.

3. Il sera délivré par les dépositaires, en échange des objets qui leur seront déposés, des numéros. Ces

de la préfecture, qui fixera l'heure de leur clôture.

12. Tout entrepreneur de bals publics sera tenu de présenter au visa de MM. les maires et commissaires de police du lieu de son établissement, sa permission de bal et de l'exhiber à ces fonctionnaires, à toutes réquisitions, ainsi que les quittances des versements qu'il aura dû effectuer pour la taxe des pauvres. En cas de refus, la fermeture de son bal sera prononcée immédiatement par la préfecture de police. Il en sera de même dans le cas où la permission de bal étant périmée, l'entrepreneur continuerait à faire danser.

13. A l'expiration des permissions de bals, numéros énonceront le titre du théâtre ou de l'établissement public, ainsi que la nature de l'objet déposé.

4. La restitution des objets qui auront été déposés s'opérera sur la remise du numéro de dépôt par la personne qui en sera porteur.

5. Les dépositaires devront conserver et restituer les objets qui leur seront confiés, conformément aux dispositions du Code civil.

6. Lorsque ces objets auront été déposés dans les bals de nuit qui ont lieu dans les théâtres, ou autres établissements publics, les rétributions déterminées par l'art. 1^{er} du présent arrêté seront payées doubles.

7. Les contraventions au présent arrêté seront constatées par les commissaires de police et déférées au tribunal de simple police.

*(Arrêté du Préfet de police du
10 décembre 1841.)*

elles ne pourront être renouvelées que dans les formes ci-dessus prescrites, et d'après de nouveaux renseignements transmis par les autorités locales, établissant la moralité des individus tenant bals, et la bonne direction donnée à l'établissement.

14. Toute personne qui ouvrira un bal public, ou l'une des réunions ci-dessus énoncées, sans y être autorisé par la préfecture de police, et qui, nonobstant les défenses qui lui seront faites par l'autorité, persisterait à y admettre le public, sera traduit devant les tribunaux de simple police; conformément aux lois, et il sera pris, envers les contrevenants, telle mesure administrative qu'il appartiendra.

15. Toute infraction aux dispositions de la présente ordonnance entraînera immédiatement l'annulation de la permission de bal qui aura été délivrée aux contrevenants, et, sur le vu des procès-verbaux des officiers de police, constatant les contraventions, ils seront traduits devant les tribunaux compétents, pour leur être fait application des dispositions pénales prononcées par les lois.

16. Toutes les dispositions contraires à la présente ordonnance sont et demeurent abrogées.

17. La présente ordonnance sera imprimée, publiée et affichée dans la ville de Paris, dans

toutes les communes du ressort de la préfecture de police et dans l'intérieur des établissements autorisés à tenir bals. MM. les sous-préfets des arrondissements de Sceaux et de Saint-Denis, les maires et commissaires de police des communes rurales, le commissaire chef de la police municipale, les officiers de paix de la ville de Paris, et autres préposés de la préfecture de police, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution par toutes les voies de droit.

M. le colonel de la garde municipale de la ville de Paris, et tous commandants et agents de la force publique, sont invités à concourir à son exécution par tous les moyens qui sont à leur disposition.

Le Conseiller d'État, Préfet de police,
GISQUET.

Le droit commun et quelques ordonnances concernant les affiches de théâtres, bals, concerts, etc., complètent la législation des bals publics.

IV.

ORIGINE DU LUXE DANS LES BALS PUBLICS.

Notre prétention ne s'étend pas à vouloir donner une histoire complète et savante de la danse publique.

Nous ne remonterons pas même au COLISÉE, situé aux Champs-Élysées, qui coûta plusieurs millions. Après bien des essais, il fut consacré aux danses publiques, en 1777, et fermé dans le cours de cette même année. Nous n'en dirons pas davantage de l'ANCIEN TIVOLI, pas plus du NOUVEAU TIVOLI de la rue Saint-Lazare, sorte de champ forain, où se donnaient des fêtes avec verres de couleur, grands feux d'artifice, etc.

Les bals publics étaient alors dans l'enfance; et cette enfance dura pendant longtemps. Les marchands de vin des barrières, quelques-uns de l'inté-

rieur de Paris semblaient être les seuls qui eussent le droit de faire danser.

L'origine des véritables bals publics date du commencement de notre siècle, mais il n'y a pas douze ans qu'ils reçurent des développements importants, une extension sérieuse.

Malgré notre intention de nommer le moins de monde possible, nous devons cependant citer un nom, déjà connu, forcément lié à cette histoire.

On sait que sous le premier empire, la danse était en pleine faveur. Le *cancan* et toutes ces folles danses qui surgirent plus tard étaient ignorées. La danse méthodiquement compassée des salons était seule à l'ordre du jour.

M. Mabile, alors professeur de danse, avait pour élèves tous les personnages de la Cour. Après eux la bourgeoisie accourut en foule aux leçons du professeur émérite.

Il donnait ses leçons dans un salon de l'hôtel d'Aligre, rue Saint-Honoré. Pour former ses élèves, il les réunissait certains soirs de la semaine. Ces soirées étaient toutes cérémoniales. On n'y était admis que sur lettre d'invitation, et nul n'aurait osé se présenter autrement qu'en habit.

Bientôt ces soirées dansantes eurent une telle vogue que M. Mabile les transforma en un bal public. Encouragé par ce premier succès, il établit, pour l'été, un petit bal à l'emplacement qu'occupe encore aujourd'hui le jardin Mabile.

Le prix d'entrée était fixé à cinquante centimes; les quadrilles se payaient à part; le dimanche, le lundi et le jeudi étaient les jours consacrés à la danse, à l'exemple de la CHAUMIÈRE, du SALON DE FLORE, du SALON DE MARS, et d'autres bals qui existaient déjà.

Personne n'aurait songé peut-être à rompre le chaînon traditionnel, si l'un des fils de M. Mabile, — qui préparait son droit et que son père avait scrupuleusement éloigné de son bal, — n'eût été appelé à venir en aide à ses frères, parmi lesquels se trouvait le chorégraphe célèbre de l'Opéra.

C'est donc vers l'année 1843, que les frères Mabile firent introduire, dans l'entreprise, des réformes qu'on n'avait pas soupçonnées jusque-là. Il leur semblait étrange de voir, au milieu du plaisir, ce donneur de cachet, invitant les danseurs à se mettre en place, passant et repassant pour percevoir la rétribution des danses. Ils obtinrent de leur père que l'on dansât le samedi, que ce nouveau jour le prix d'entrée fût porté à deux francs, que la danse y fût sans rétribution. Cette première innovation fut suivie d'une seconde : le bal resta

fermé le lundi, pour s'ouvrir le mardi aux mêmes conditions que le samedi.

Les endroits consacrés à la danse publique étaient encore des salles enfumées, des jardins disgracieux, éclairés par des quinquets suspendus aux arbres. Des lampions même complétaient l'éclairage.

Jamais aucune affiche n'avait été placardée pour annoncer une soirée dansante. Le bal public avait tout au plus l'importance d'un théâtre de marionnettes ou de poupées de cire.

Initiés aux mystères du bal, aux goûts mondains du siècle, saisissant comme par intuition tout ce que la spéculation pouvait tirer des réunions dansantes, les frères Mabile prirent alors les rênes de la direction. Ils firent établir le gaz, déployèrent mille ressources inconnues, créèrent enfin un en-

droit agréable là où il n'y avait qu'un jardin dépourvu de charmes.

Ils firent placarder des affiches à côté de celles des théâtres.

Le bal public, cependant, était encore peu de chose. Le journalisme puissant n'avait jamais mentionné l'existence d'un bal. On parlait de la grisette, on parlait de la lorette, jamais ces substantifs n'avaient trouvé place dans un journal.

Il fallait mettre en relief le cachet nouveau imprimé au bal. Les directeurs avaient su transformer le public; il fallait qu'on ne l'ignorât pas. M. Charles de Boignes attira l'attention vers le **BAL MABILLE**, par la publication, dans le *Constitutionnel*, d'un feuilleton sur la reine Pomaré.

Le reine Pomaré était un surnom donné à une simple danseuse, de même que d'autres étaient surnommées Clara

Fontaine, Maria l'Anglaise, Mogador, Rose Pompon. Il y eut même un homme qu'on intitula Pritchard, grand sec, assez bien dépeint dans un article spécial du *Charivari*.

A partir de ce moment les bals prirent quelque consistance. Les concurrents du BAL MABILLE suivirent pas à pas les améliorations établies par leurs devanciers. Le CHATEAU-ROUGE s'établit et eut quelque vogue. Le directeur de la CHAUMIÈRE fut peut-être mal inspiré en voulant imiter ce qui se faisait. Il avait réalisé une assez belle fortune dans son jardin rustique, avec ses montagnes russes; en lui enlevant le cachet qui avait fait sa vogue, il perdit son bal.

Le BAL MABILLE resta à la tête des autres bals. L'extension qu'il prit fut telle que les lendemains de MABILLE furent institués au CHATEAU DES FLEURS.

Cette nouvelle création se plaça de suite sur le même rang que le jardin de l'allée des Veuves.

Les fondateurs des bals publics élégants sont donc les frères Mabilles. L'un d'eux est l'auteur des *Cigarettes*, charmant petit volume de poésie qui en est à sa deuxième édition.

Un poète seul pouvait porter à un si haut degré le génie du goût.

Il semble que le génie du goût, en effet, préside à l'arrangement de ces jardins, tels qu'ils sont aujourd'hui. Le coup d'œil est magique. Ce ne sont pas les illuminations nombreuses, les bosquets touffus, les jeux de toutes sortes qui les rendent séduisants; c'est le goût, c'est l'art avec lesquels ils sont distribués.

La Nature si belle est embellie.

Nous ne savons ce que nous réserve le progrès en fait de luxe, mais nous

ne comprenons rien au-dessus du tableau que présente une fête de nuit au JARDIN MABILLE ou au CHATEAU DES FLEURS.

C'est de l'enchantement. L'ensemble est splendide. Toutes ces femmes parées de leurs plus belles toilettes, caquetant, se remuant; se croisant, étalant leur luxe et leur visage, offrent un spectacle qui vaut bien la peine qu'on se dérange. Pour le visiteur, il y a là plus qu'une représentation théâtrale, plus qu'un concert, il y a à la fois concert et représentation théâtrale.

C'est de cette manière qu'on peut s'expliquer l'affluence considérable d'étrangers de tous les pays, dans leurs costumes nationaux, c'est ainsi qu'on peut comprendre la présence en ces lieux de bons bourgeois avec leurs familles. Pas un provincial, pas un étranger n'est venu à Paris, sans voir le

JARDIN MABILLE et le CHATEAU DES FLEURS.

On a voulu tenter un jardin analogue dans les capitales étrangères. Avec l'aide des fondateurs du **JARDIN MABILLE**, la chose était facile ; mais le public parisien y manquait. Les Parisiennes, ou les provinciales *parisiennées*, donnent la vie à cet Eldorado.

Au point de vue moral ces femmes sont des monstres ; au point de vue physique, réunies et formant ensemble, ce sont des anges. Elles ont l'éclat du stras, elles ont son peu de valeur.

On nous racontait qu'un mahométan était devenu fou au milieu du **BAL MABILLE**. Sans doute il s'était formé une idée de son paradis, avec ses houris. Le tableau formé par son imagination était dépassé.

Les étrangers, en effet, sont séduits plus que tout autre à l'aspect de ces

créatures immondes. Ils ne peuvent se douter qu'un caillou, chez elles, est à la place du cœur.

Les bals publics ont donc gagné en luxe de toute espèce, — car tous les bals ont progressé relativement à leur premier état, — moralement ils ont perdu. La lorette a chassé la grisette; l'ouvrière a disparu.

Il y a quinze ans, on aurait montré au doigt une femme en chapeau et en robe de soie qui se serait aventurée dans un bal public, aujourd'hui on montrerait au doigt, — s'il n'était de règle de lui refuser l'entrée du bal, — la femme qui s'aventurerait en bonnet ou en robe d'indienne.

Non pas que le nombre des prostituées ait augmenté; mais celles que la Nature a doué d'intelligence ont changé leurs voies et leur système.

Et comme les mauvais exemples sont

plutôt suivis que les bons, la fille qui, il y a quinze ans, était heureuse dans sa très-modeste aisance, ne songe qu'au luxe aujourd'hui.

Pour s'habiller, elle rêvait une robe de laine, il lui faut aujourd'hui des peignoirs de soie pour se lever.

Mais en temps et lieu nous nous occuperons de ces femmes et leur donnerons la place qui leur est due.

V.

APERÇU GÉNÉRAL.

Ce que nous venons de dire pour le **JARDIN MABILLE** s'applique également au **JARDIN D'HIVER**. Dans un goût différent ce bal est magnifique. Mais le **JARDIN D'HIVER** ne donnant qu'exceptionnellement des fêtes de nuit, nous ne pouvions lui faire une aussi large part. Ces fêtes de nuit ont lieu le mer-

credi. Elles commencent à dix heures et se prolongent jusqu'au jour. Elles sont très-suivies.

On pourrait parler du RANELAGH, l'un des bals les plus anciens, dont la création remonte à 1774, et le placer au premier rang de la hiérarchie dansante. Mais ses bals de nuit seuls sont restés en vogue.

Le chemin de fer d'Auteuil qui conduit directement au RANELAGH a failli lui porter un coup terrible, lui retirer ses habitués brillants, substituer un public de mauvais aloi, — pour le propriétaire d'un bal, — au public ganté, musqué et dépensier qui le fréquentait. Son éloignement du mur d'enceinte, en effet, n'était pas étranger à la grande vogue dont il a joui. On n'y pouvait aller à pied. Le luxe des voitures devenu inutile, le RANELAGH perdait ses habi-

tués. Les soirées brillantes, qui lui conservent encore son rang dans l'aristocratie des bals publics, ne commencent que longtemps après l'arrivée du dernier convoi du chemin de fer.

Un grand nombre des habitués du **JARDIN MABILLE** et du **CHATEAU DES FLEURS** vont en sortant de ces bals terminer leurs nuits au **JARDIN D'HIVER** et au **RANELAGH**.

Le **CHATEAU DES FLEURS**, — le dimanche surtout, — est un bal où la famille distinguée ne craint pas d'aller se délasser. On y voit des dames, accompagnées de leurs maris ou de cavaliers convenables, quelquefois de jeunes enfants. Leur démarche et leurs manières suffisent pour les faire reconnaître. On comprend que ces dames se contentent de se promener ou de s'asseoir, et qu'elles ne danseraient sous aucun prétexte.

Elles ne peuvent être prises pour les habituées de la semaine, qui d'ailleurs dédaignent le dimanche.

On voit également au **JARDIN MABILLE** des femmes distinguées, mais elles sont moins nombreuses qu'au **CHATEAU DES FLEURS**.

Le CHATEAU ET PARC D'ASNIÈRES, ancienne résidence de Louis XV, est un des endroits dansants les plus beaux. Ce parc immense au bord de la Seine, ce château remarquable, reste brillant du luxe de son hôte royal, rendent ce séjour plein d'attraits. Il y a du monde aux fêtes d'Asnières; ce n'est pas, ce ne sera jamais le public des lorettes.

CHATEAU-ROUGE est encore un jardin parfaitement disposé, mais mal situé. Il a eu cependant une assez grande vogue lors de sa création. On y a donné des bals de nuit brillants. Brididi et

Frisette, Chicard et Rigolette s'y donnaient rendez-vous. Ce public a délaissé
CHATEAU-ROUGE.

La **CHAUMIÈRE** s'intitule à tort *le plus beau jardin de Paris*. Pour que cette annonce fût vraie, il faudrait supprimer le **JARDIN MABILLE** et le **CHATEAU DES FLEURS** qui sont également dans Paris.

Nous avons dit que le directeur de ce bal aurait peut-être bien fait de conserver le cachet champêtre sur lequel était étayée sa vieille réputation. Ce qui convenait aux habitués des Champs-Élysées ne pouvait convenir à ceux du quartier latin.

Le propriétaire du **PRADO** le comprit sans doute ainsi lorsqu'il éleva la **CLOSERIE DES LILAS** sur l'ancien emplacement de la **CHARTREUSE**. Il fit venir à lui tout le public de la **CHAUMIÈRE**, délaissée aujourd'hui par les étudiants.

La CHAUMIÈRE s'est créé un jour de grande réception. Le public doré s'y réunit le lundi.

La CLOSERIE DES LILAS est le Prado d'été. L'un ferme quand l'autre ouvre. Les jours traditionnels, les seuls qui conviennent au quartier des écoles, y ont été maintenus.

Un nouveau bal d'été a tenté de paraître. Les ARÈNES ITALIENNES devaient ouvrir chaque soir leurs portes au public : quatre fois comme concert, trois fois comme bal public. Placées à côté de MABILLE et du CHATEAU DES FLEURS, elles ne pouvaient espérer gagner ce public routinier. La distance du centre de Paris était trop considérable pour qu'il y vint d'autres gens.

L'essai n'a pas été douteux. Quoique des affiches eussent annoncé longtemps à l'avance le jour de l'ouverture des

ARÈNES ITALIENNES, ce jour a été en même temps celui de la clôture.

Les bals d'été fermés, on retrouve des bals analogues pendant l'hiver.

Les bals VALENTINO et SAINTE-CÉCILE remplacent le JARDIN MABILLE et le CHATEAU DES FLEURS. Les prix d'entrée sont à peu près les mêmes, le public n'y diffère pas, le luxe déployé est égal.

La SALLE BARTHÉLEMY vient ensuite avec le WAUXHALL, ayant pour chef d'orchestre le fameux Pilodo.

Nous parlerons assez souvent du CHATEAU-D'EAU et de l'ÉLYSÉE DES ARTS pour nous dispenser d'en dire ici quelques mots.

Il en est de même des bals-guinguettes que nous avons cités plus haut.

VI.

DE L’AFFICHE DES BALS PUBLICS.

Les directeurs de bal trouvent dans l’affiche un auxiliaire puissant.

Pour aller dans un bal public, il suffit de connaître les jours réservés à la danse ; l’habitué les connaît. Il n’a pas à se demander le matin quel spectacle on jouera le soir. La musique des quadrilles et des polkas, des valse et des redowas peut seuls varier ; celui qui va au bal s’en occupe fort peu. Cependant l’affiche est devenue indispensable. Si tout à coup elle était supprimée, l’effet qui se produirait le soir même serait peu à l’avantage de la recette.

Le flâneur indécis, ne sachant comment occuper sa soirée, s’arrête devant les affiches : la pièce qu’on joue au Vaudeville n’est pas nouvelle pour lui,

celle qu'on annonce à l'Ambigu, lui semble peu attrayante. Il n'a encore rien décidé et ses regards sont portés vers les affiches de bal. Elles lui rappellent que la **SALLE VALENTINO** donne ses soirées dansantes le mardi, le jeudi, le samedi, que la **SALLE BARTHÉLEMY** est ouverte le lundi et le jeudi. Il oublie les théâtres. L'emploi de sa soirée est trouvé.

Les directeurs du **Jardin Mabille** et du **Château des fleurs**, — les inventeurs de l'affiche de bal, — sont aussi ceux qui ont le mieux compris l'influence qu'elle peut produire sur le public. Leurs bals sont affichés non-seulement les jours où ils ont lieu, ils le sont aussi la veille. Celui qui n'est jamais entré dans un bal, connaît malgré lui les jours d'entrée de l'un et de l'autre.

L'affiche est donc un élément précieux pour les directeurs de bal; mais

il en est qui l'exploitent d'une façon assez étrange.

Au lieu d'indiquer seulement sur l'affiche les avis essentiels, ils les font disparaître sous la réclame. On y lit une foule de détails complètement inutiles, l'annonce de danses nouvelles qu'on ne tient pas à connaître, des titres de valse ou de polka que nul ne distinguera.

Pour certains d'entre ceux-là, ce qui établit une différence entre les grandes fêtes et les soirées de chaque jour, c'est le prix d'entrée qu'ils élèvent plus ou moins sur l'affiche. Quant aux frais de l'intérieur, s'ils ont ajouté quelques becs de gaz, s'ils ont fleuri leur bal à l'aide de quatre caisses d'oranger, s'ils ont tendu quelques grossières tapisseries, ils crient à l'embellissement de leur salle. La grande fête chinoise diffère très-peu de la soirée vénitienne de

la veille, de la redoute moresque du lendemain, du bal ordinaire d'il y a huit jours.

D'autres fois ils annoncent une lutte chorégraphique entre deux danseuses plus ou moins connues, rappelant absolument les luttes du grand Rabasson et du terrible Savoyard :

LA CHARMANTE MUSA,

VOULANT REPENDRE UNE REVANCHE SUR

La gracieuse TAUPETTE,

Ce soir, lorsque sonneront dix heures, une nouvelle lutte chorégraphique aura lieu entre les deux délicieuses célébrités.

Terpsichore présidera la lutte et couronnera celle qui en sortira victorieuse.

Ou bien ils annoncent des *tombolas-monstres*, *tombolas riches* qui se résument en lots dits comiques, sorte de plaisanterie qui ne les entraîne à aucune dépense.

Il y en a qui veulent *attraper* le public; ils annoncent que :

M. et Mme Cascade imiteront

**FRÉDÉRIK · LEMAITRE, LIGIER, BOUFFÉ,
BEAUVALLÉ,
MM^{mes} GEORGES, DÉJAZET, ALLAN.**

On peut lire à la porte d'un bal d'été situé à l'une des barrières les plus populeuses :

DEUX ORCHESTRES,

pour satisfaire aux demandes réitérées des danseurs,

Seront placés sur des points différents,
et ce, incessamment, sur tous les points.

On entre dans le jardin; l'on voit un seul orchestre composé d'un assez petit nombre de musiciens, et *ce*, sur un seul point.

Le public sait faire justice de toutes ces fausses annonces, auxquelles il ne se laisse pas prendre, et qui l'indispo-

sent plutôt qu'elles ne l'attirent. Ces choses, d'ailleurs, n'ont lieu que pour les bals infimes. Il n'est pas à craindre de les rencontrer sur l'affiche d'un bal de quelque importance.

CHAPITRE II.

Coup-d'œil rétrospectif.

VII.

DES BALS QUI NE SONT PLUS.

Il y a dix ans, le nombre des bals publics était moins considérable qu'il ne l'est aujourd'hui. En mettant de côté les réunions dansantes tenues chez les marchands de vin, on ne trouvait, dans Paris, que quelques salles ouvrant leurs portes aux danseurs le dimanche, le lundi et le jeudi. Ces trois jours, on le sait, étaient traditionnels.

A l'époque dont nous parlons le quadrille et la valse étaient les seules dan-

ses auxquelles on songeât. L'apparition de la polka, en 1842, donna l'idée aux maîtres de danse de créer, tour-à-tour, la Mazurka, la Redowa, la Schotisch, la Victoria, etc., etc. d'autres danses encore, dites *de caractère*, aussitôt mortes que nées.

De toutes ces danses, il n'est rien sorti, tout au plus la polka. Le quadrille et la valse continueront à rester maîtres du terrain. On peut en juger : les danseurs des barrières n'ont pas accepté ces nouvelles danses, et quelque'étrange que semble cette assertion, ils n'en sont pas moins en ces matières, les pairs qui ratifient.

Ces danses nouvelles ont pris la place du quadrille dans les bals publics de Paris ; ce ne sont plus deux quadrilles qui se font de suite, ce sont deux danses de caractère, après lesquels un quadrille.

Presque tous les bals, jadis, avaient un cachet particulier qu'on ne retrouve plus aujourd'hui. Ce qui distingue les habitués d'un bal, c'est le costume bien plutôt que la profession.

Avant 1848, on ne pouvait passer dans une rue de Paris, sans apercevoir, au-dessus de la boutique d'un marchand de vin, une lanterne piteusement éclairée sur laquelle s'étaient ces trois lettres *BAL*, justifiées assez mal par la présence de trois ou quatre musiciens. On s'éloignait vite de ces endroits afin de n'avoir pas les oreilles écorchées par le crinclin des artistes. Les habitués de ces sortes de bal étaient, selon les quartiers, des ouvrières échappées de l'atelier, des domestiques du voisinage, des gens de toute espèce enfin. On était admis sans condition. La servante de la *gargotte* d'en face, les mains encore

grasses de la vaisselle lavée faisait vis-à-vis au boulanger en cotte qui venait danser avant d'aller pétrir sa pâte. Les femmes entraient nu-tête et en taille, les hommes déposaient leur paletot sur les banquettes lorsqu'ils n'étaient en blouse. Et ces hommes et ces femmes, qui semblaient par leur costume se rendre plutôt au travail qu'au plaisir, dansaient, sautaient, et se rafraîchissaient après les danses en vidant un *canon* sur le comptoir d'en bas, sous prétexte de boire le vin plus frais.

Parmi ces bals, il en était où le maître de l'établissement avait eu le soin de faire dresser une longue tablette en chêne afin que les braves chiffonniers, — à qui la danse n'est pas interdite, — pussent déposer leurs hottes.

Chaque quadrille coûtait vingt centimes. Quelquefois on exigeait un droit d'entrée de vingt ou quarante centimes

en consommation pour éviter l'encombrement des flâneurs. Il y avait des habitués qui s'abonnaient moyennant une somme fixe d'un franc vingt-cinq centimes et ceux-là dansaient quelquefois trente quadrilles dans une soirée, le tout entremêlé d'un litre de *bleu* et de plusieurs petits verres d'eau-de-vie.

Au sortir de ces bals, dont la composition changeait plusieurs fois dans la soirée, chacun rentrait chez soi. Lorsqu'ils ne partaient pas ensemble, le serrurier ouvrant sa boutique, retrouvait le lendemain la petite blanchisseuse venant à son travail.

Partout on voyait de ces endroits. Les principaux étaient le BAL DE LA TERRASSE, rue Saint-Denis; le BAL DES CHIENS, rue de la Verrerie; le BAL DES PILIERS DES HALLES; ceux de la rue des Noyers, de la place Saint-Michel. Il ne faut pas oublier le BAL DU VIEUX-

CHÈNE, dans la rue Mouffetard, à classer dans cette catégorie. Ce bal existe encore. Il rappelle le scandaleux procès qui se déroula devant les tribunaux sous le nom de : *Affaire dite de la Tour de Nesle*. C'était dans ce bal, en effet, que les héros des orgies immondes dévoilées à cette époque rencontraient les femmes destinées à devenir les victimes de leur libertinage.

Il y avait un bal bien curieux, supprimé depuis peu pour faire place à un vaste restaurant. La **SALLE MONTESQUIEU** était l'une des plus belles de Paris. Bosisio, qui dirigeait l'orchestre était un compositeur de quadrilles assez originaux. Et cependant ce bal était plus mal composé que les autres. Les gens les plus dégradés s'y donnaient rendez-vous et formaient une sorte de phalange dans ce lieu où ils semblaient être les

maîtres. Tels hommes, telles femmes, l'assemblage était complet. Il y avait bien de jeunes commis des magasins environnants, des femmes de diverses classes, mais le monde dominant appartenait à cette caste honteuse dont les fonctions sont de *protéger la femme faible* moyennant salaire.

En remontant un peu plus haut, on trouve la CHARTREUSE de folle mémoire. Sise à l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la CLOSERIE DES LILAS, la CHARTREUSE était le rendez-vous d'un monde à peu près disparu du quartier latin. C'étaient des étudiants, des artistes, des ouvriers, des gens de toutes sortes, mais évidemment des gens de joie. Les femmes étaient des filles oisives qui, plongées dans la misère du vice, auraient suivi affamées celui qui leur eût montré un morceau de pain.

Ceux et celles qui allaient à la CHARTREUSE, bal d'hiver et d'été, n'allaient pas au PRADO. Le PRADO était à la CHARTREUSE le contraire de ce qu'il est aujourd'hui au BAL MABILLE.

Le PRADO, en effet, était un bal à part; c'était le bal des étudiants de cette époque, des étudiants dont nous parlerons plus loin, qui ne laissaient passer une soirée sans se battre comme des portefaix, qui se couchaient dans l'ivresse et se levaient dans l'ivresse; des étudiants enfin qui ont donné au quartier latin cette triste renommée qu'il a mérité de perdre depuis quelques années.

La REINE BLANCHE ou le BAL DES ACACIAS était aussi un de ces bals spéciaux qui ont disparu depuis quelques années. Il y a bien encore une REINE BLANCHE à la barrière Blanche, mais

cette enseigne est de contrebande. Les habitués de ces bals sont les mêmes que ceux de la BOULE NOIRE, et ne ressemblent en rien aux habitués de la REINE BLANCHE de la rue Saint-Antoine.

Ce dernier était presque exclusivement composé d'artistes et de jeunes israélites qui habitaient le quartier Saint-Antoine. Celles-ci n'avaient guère d'autre pratique de leur religion que de se recréer le jour du sabbat en se livrant au plaisir de la danse. Elles étaient couturières ou blanchisseuses, passementières ou brunisseuses; mais bientôt elles quittaient le giron paternel et professaient un métier que leur type et leurs perfections physiques leur permettaient d'exercer.

Elles étaient modèles.

La plupart des filles qui servent de modèles aux peintres sont juives. Avant 1848 elles auraient cru manquer à un

devoir en n'allant pas à l'*Astic*, surnom donné à la REINE BLANCHE par les habitués de ce bal.

C'était là qu'on pouvait voir la juive qui servit de modèle à Paul Delaroche pour la Renommée qui distribue des couronnes dans la belle fresque de l'hémicycle des Beaux-Arts; c'était là qu'on pouvait distinguer les originaux de tant d'autres peintures de nos maîtres modernes, justement admirées.

Les anciens modèles et les nouveaux n'ont plus de bal spécial. Elles vont dans tous les bals selon leur toilette. On les rencontre à la SALLE BARTHÉLEMY, au WAUXHALL, au CHATEAU-D'EAU, au BAL MABILLE; on en voit aux cafés du boulevard du Temple, on les retrouve partout, tandis qu'à l'époque dont nous parlons, le samedi était un jour exclusivement réservé par elles à la REINE BLANCHE.

D'autres bals ont encore disparu ; mais ils n'avaient rien qui soit digne de remarque. Les principaux sont le BAL MOLIERE, dans le passage de ce nom, le BAL DU SAUMON, qui disparut après une courte tentative, la SALLE BRÉDA, remplacée aujourd'hui par l'imprimerie mécanique de M. Adrien Delcambre, FOLIES-MEYER, dans la salle des Folies-Nouvelles ; le CASINO, qui s'est fondu dans le bal SAINTE-CÉCILE, et qui existait en même temps que celui-ci. Il faudrait remonter trop haut pour parler du BAL DU ROND-POINT des Champs-Élysées, de l'ERMITAGE D'ÉTÉ (ancien *Salon de Mars d'été*) sur le boulevard du Montparnasse, et de bien d'autres bals qui, pas plus que ceux-là, n'avaient de cachet particulier.

VIII.

LE QUARTIER LATIN.

Nous n'avons fait qu'effleurer le quartier latin en parlant de la CHARTREUSE et du PRADO; il n'est pas trop de lui consacrer un chapitre.

Le quartier latin!... Il y a quinze à vingt ans, ces mots signifiaient ivresse, orgie, gaité, folie. Aujourd'hui il reprennent mieux leur véritable acception.

Le quartier latin était alors cette partie comprise entre l'Ecole de Médecine et l'Ecole de Droit, bordée sur la droite par le Carrefour Bussy, la rue des Francs-Bourgeois, la place Saint-Michel, les rues Saint-Hyacinthe et de la Vieille-Estrapade; sur la gauche par les rues de l'Ecole de Médecine, des Mathurins, les rues Saint-Jacques et Souf-

flot. On n'avait pas encore percé les rues Racine et Neuve des Poirées, la place Louis-le-Grand, la nouvelle rue Soufflot, celles qui y aboutissent et la place des Ecoles.

Le plus grand nombre des étudiants demeuraient dans cet espace. Lorsqu'il leur arrivait de passer l'eau, il semblait qu'ils eussent à faire un voyage.

Une de leurs plus longues courses était le pèlerinage obligé, le dimanche, le lundi et le jeudi, l'été à la CHAUMIÈRE ou à l'ÉLYSÉE DES DAMES, l'hiver chez la *Mère Pascal* ou mieux BAL DES CHIENS situé rue de Seine, ensuite rue de l'Observance et plus tard au Cloître Saint-Benoît.

A cette époque, un jeune homme arrivant à Paris, placé sous la tutèle d'un correspondant habitant un autre quartier, aurait cru manquer à la tradition en ne passant pas la première année de

son séjour à Paris à se reposer des fatigues de huit années de collège.

Pour perdre cette timidité, heureux emblème de la jeunesse, pour *se dé-gourdir*, il fallait qu'il menât joyeusement la vie.

Il ne pouvait pas suivre les cours de la Sorbonne ou du Collège de France et apprendre à culotter des pipes ; préparer son baccalauréat et se former à la danse du *cancan* ou de *la Robert-Macaire* ¹ ; repasser ses études et étudier les mœurs chez Paul Niquet ² ; subir ses examens et devenir un véritable *cara-bin*.

Il s'amusait, et comme en s'amusant de cette manière, on perd toute idée

1. Noms donnés aux danses de cette époque dans une chanson alors en vogue dans le quartier latin.

2. Paul Niquet était un marchand de vin de la halle, rendez-vous habituel des chiffonniers, chez lequel les étudiants faisaient des excursions.

de travail, souvent il s'amusait pendant ses dix plus belles années.

Ses parents lui coupaient les vivres. Mais les fournisseurs complaisants remplaçaient avantageusement le correspondant, se disant qu'un jour le père serait bien forcé de payer les dettes de son fils.

Dans ce temps l'étudiant dînait chez le fameux Flicoteaux, remplacé aujourd'hui par la Brasserie des Écoles; il ne commandait des effets à son tailleur que pour les porter au Mont-de-Piété en attendant qu'il en vendit la reconnaissance.

L'été on le voyait le plus souvent avec un pantalon de coutil; le gilet lui semblait d'un luxe tout à fait inutile; il réformait bravement le chapeau, dont la forme est si détestable, donnant la préférence à la casquette ou au béret.

Dans ce costume, il se rendait, sans

façon à la CHAUMIÈRE, où il était accueilli on ne peut mieux.

Si son costume était simple et négligé, celui de la *carabine* ne l'était pas moins. Une petite robe d'indienne, un tablier de soie, un bonnet, un fichu, formaient tout l'apparat de sa toilette. A peine une femme en chapeau aurait-elle osé se risquer dans l'empire où trônait la grisette.

C'était la vraie grisette de Paris, au cœur toujours joyeux, gaie dans le travail, folle dans le plaisir ; vivant au jour le jour, sans souci du lendemain ; ne craignant pas de passer la moitié d'un dimanche à savonner sa robe pour la verdir sur l'herbe pendant l'autre moitié.

Ces filles étaient perdues. Il leur restait le cœur.

Elles travaillaient tandis que leurs amants passaient dans les cafés les plus belles heures du jour.

Au milieu de toute cette folie, il y avait sans doute le travailleur fervent, le véritable étudiant, — le viveur était tout au plus d'un tiers dans le nombre ; — mais ce tiers turbulent remplissait le quartier de ses ébats.

Il y a une douzaine d'années, il existait un bouge étrange, dans le quartier latin, sorte de boutique de liquoriste, qui avait pour enseigne : *Aux enfants du Prado*. Cet endroit singulier était situé rue des Grès, dans un espace remplacé aujourd'hui par la rue de Cluñy continuée. C'était une baraque en planches, recouverte de plâtre, large de six pieds, longue de douze, haute de six. Une grande table, une douzaine de tabourets, un lit servant de siège formaient l'ameublement de ce taudis. Huit ou neuf personnes s'asseyaient, se couchaient, se fourraient sur ce lit, et quelquefois vingt-cinq

individus des deux sexes étaient renfermés là dans un espace qui pouvait à peine les contenir, fumant, chantant, buvant, jouant. Jamais tableau d'orgie ne fut plus saisissant.

La police y fit faire quelques descentes et l'endroit fût fermé.

Un pâtissier de la rue de la Harpe, un traiteur de la même rue, à l'enseigne du *Bœuf furieux*, un crémier de la rue Saint-Jacques, essayèrent vainement de rétablir les *Enfants du Prado*. La couleur en était perdue. Les *Enfants du Prado* contenaient des éléments divers, comme la CHARTREUSE. C'est là que Schaunard débuta dans la vie, avec Tête-de-Grenouille, Frontispice, Barbe-Rouge, Tartempion, Tête-de-Veau, Ragailot et autres compagnons de folie.

A la même époque, l'étudiant hantait le Café de La Harpe, analogue,

malgré des dehors moins sales, aux *Enfants du Prado*.

Aujourd'hui l'étudiant de dixième année a disparu ; la grisette n'existe plus dans le quartier latin.

On rencontre bien encore çà et là de chauds amis de la débauche, poursuivant la tradition dans l'ivresse. Mais cette joie perpétuelle, cette *noce* constante, ces écarts si funestes, qui ruinaient anciennement une partie des élèves, ont disparu.

Les étudiants cherchent à se distraire. Ils vont encore au PRADO, à la CLOSERIE DES LILAS, bals où la danse est aimée : ils gardent la place de l'étude, en se réjouissant moins souvent et avec plus de réserve.

Le quartier latin a étendu ses limites assez avant dans le faubourg Saint-Germain. L'on ne rencontre plus d'étu-

diant en blouse et en casquette. Celui qui ne travaille pas s'est complètement transformé. Il a soin de sa personne, il n'habite plus le quartier latin ; ses galeries sont au boulevard.

Les femmes du quartier latin sont maintenant comme les femmes des autres quartiers. Si quelque chose les distinguait, ce serait cette misère plus triste que celle de leurs devancières, qui les montre dans un costume hideux. Peut-on comparer la toilette simple et propre de l'ancienne grisette à cette robe de soie souillée, à ce chapeau fané, qui inspirent seuls le dégoût ?

En revanche, il y a des femmes qui déploient à côté de celles-là un certain luxe ; mais elles restent peu dans le quartier latin. Elles le fuient aussitôt qu'elles le peuvent.

En souvenir de son ancienne célébrité, le quartier latin est encore aimé

des femmes *de l'autre côté de l'eau*. Elles aiment à visiter le PRAD^b, la CLOSERIE DES LILAS; elles savent qu'il y a un restaurateur fameux dans la rue Contrescarpe; elles connaissent le café chantant de la rue de Madame et de la même rue Contrescarpe.

En sortant du bal, elles vont, avec plaisir, souper à la Halle, chez Bordier, chez Baratte, ou chez la *Rôtisseuse*, ainsi nommée — quoique pourvue de mari — parce que son établissement était, il y a trois ans, une rôtisserie. L'on y donnait à souper dans un endroit malsain, enfumé, à bas plafond, dernier vestige de l'orgie, rappelant assez exactement les *Enfants du Prauo*.

Aujourd'hui *la Rôtisseuse* a remplacé le bouge fréquenté par les habitués des bals, à la sortie, par un restaurant d'assez bonne apparence où l'on continue à souper.

Le quartier latin a perdu le cachet traditionnel qui lui était propre, surtout depuis la mise en vigueur des réformes amenées à la suite du décret du 9 mars 1852 sur l'instruction supérieure.

CHAPITRE III.

Les Bals masqués.

IX.

L'OPÉRA.

Il y a quinze ans à peine, les jours gras étaient encore à Paris dans toute leur splendeur. L'intervention d'un lord célèbre, qui semblait avoir pris à tâche de répandre la folie, contribuait peut-être beaucoup à soutenir l'animation qui régnait alors pendant le carnaval.

Le dimanche et le mardi-gras, une longue file de riches calèches, contenant maintes actrices élégantes, revêtues de gracieux et brillants costumes,

s'étendait sur les boulevarts, de la Madeleine à la Bastille.

C'était le Longchamps du carnaval.

Peu à peu les riches calèches ont disparu , les masques sont devenus rares.

La Réclame s'est faite mascarade, les voitures se sont transformées en affiches. Les seuls masques qu'on rencontre maintenant sur les boulevarts représentent quelques maisons de commerce. Les commis de ces maisons, déguisés en polichinelle ou en arlequin, portent sur toutes leurs coutures les adresses de leurs patrons. Leur bannière fait connaître la demeure du célèbre Ramor, confectionneur sans pareil, ou celle du grand Klitering, dentiste breveté qui donne cent mille francs à qui prouvera que ses dentiers en corne de cerf ne sont pas préférables aux dents naturelles.

Le carnaval ne commence plus que

le lendemain du jour fêté. Lorsque minuit sonne le jour des Cendres, les masques se mettent en mouvement. Les théâtres, disposés en vastes salles, et les bals ordinaires se remplissent comme par enchantement!

Et d'abord l'OPÉRA. L'Opéra qui est venu en aide à tant de romanciers, l'Opéra qui renferme dans son sein tant d'éléments divers.

Les bals masqués de l'Opéra furent institués par ordonnance du Régent du 31 décembre 1715.

Il y a loin du premier bal de l'Opéra, donné le 2 janvier 1716, éclairé par des chandelles, aux bals resplendissants d'aujourd'hui. L'Opéra, depuis ce temps, a traversé bien des phases.

Mais nous ne prétendons pas donner l'histoire de l'Opéra, nous nous bornons à dire ce qu'il est à présent.

Les assistants sont de trois sortes.

Les premiers, renfermés dans une loge, sont venus voir un spectacle ;

Les deuxièmes ne quittent le foyer que pour donner un coup d'œil au milieu de la salle ;

Les troisièmes sont venus pour danser. L'entrée du foyer leur est interdite, le domino et l'habit de ville ayant seuls le droit de pénétrer dans ce sanctuaire.

Les premiers sont là par curiosité ; ils voient ce qu'ils ont voulu voir, rien à dire sur leur compte.

Les deuxièmes sont venus faire les beaux esprits et chercher des aventures.

Ils sont spirituels ou sots. Ces derniers sont en nombre : quelques-uns, se rappelant Vadé, et sous prétexte de suivre la tradition, insultent tout le

monde. Les saillies agréables et brillantes leur sont inconnues. Ils débitent des phrases trop souvent ordurières ; leurs bouffonneries stupides sont tout au plus dignes d'être mises en parallèle avec celles des baladins de tréteaux.

Ils sont au bal masqué, tout leur semble permis.

On ne rencontre pas, au foyer, que des turbulents de cette espèce. Il y a des hommes de lettres, des artistes, des hommes du monde, à côté de ces grossiers personnages ; ceux-là, réunis aux femmes inconnues, — en assez grand nombre au foyer de l'Opéra, — en rendent le séjour agréable.

Les hommes n'ont aucune raison pour se cacher le visage : l'Opéra est un terrain neutre où ils peuvent aller, à quelque classe qu'ils appartiennent. Mais il n'en est pas de même des fem-

mes, qui d'ailleurs ne sont admises que masquées.

Les lorettes et femmes ordinaires des bals restent masquées afin qu'on les prenne pour d'autres; les actrices tiennent peu à se faire remarquer; les femmes, souvent de haute lignée, qui s'émancipent et viennent incognito à l'Opéra, ont de plus fortes raisons encore pour n'être pas reconnues.

Et c'est parmi ces dernières seulement que peuvent se produire les aventures plus ou moins romanesques, nouées si souvent au foyer de l'Opéra pour se démêler dans les coulisses du monde.

Beaucoup de femmes, après avoir pris des précautions machiavéliques pour être libres pendant une nuit, se jettent dans une voiture de place, et entrent à l'Opéra amenées par simple curiosité. Mais il ne faut pas jouer avec

le feu ; beaucoup aussi d'entre celles-là payent cette curiosité du malheur de leur vie.

Sous le masque, elles se sentent fortes. Pudiques en leur demeure, à l'Opéra elles entendent sans rougir ce qu'elles n'oseraient lire ; elles disent elles-mêmes leurs pensées les plus secrètes sur l'ensemble de la vie.

L'intimité vient vite en causant de ces matières. Au bout de deux heures, elles sont plus libres avec l'homme dont elles ont voulu s'amuser qu'elles ne l'ont jamais été avec aucun autre. Cet homme d'ailleurs leur est sympathique ; elles l'ont choisi en attirant sur elles son attention. Lorsqu'elles enlèvent leur masque, dans un moment d'oubli, elles conservent avec lui la même liberté.

Presque toujours elles consentent à revoir celui qui, dans de telles condi-

tions, a produit en quelques heures un si grand effet sur leur esprit. Et, pendant les jours d'intervalle entre la nuit d'Opéra et le rendez-vous accepté, le combat qu'elles se livrent à elles-mêmes, leur pensée ramenée incessamment sur l'homme qu'elles connaissent à peine, font grandir la passion.

L'intimité s'est établie davantage pendant l'absence. Elles perdent la bataille.

Elles sont arrivées à un résultat tout imprévu. Avant cette nuit si fatale pour elles, jamais elles n'auraient songé à la fin du roman.

Il en est d'autres qui n'en sont pas à leurs premières armes. Elles ont mesuré toutes les conséquences de leur démarche, et elles ne se sont pas arrêtées. On ne peut penser à celles-là sans se rappeler la pièce de MM. Gaillardet et Alexandre Dumas. Combien de Mar-

guerite de Bourgogne, — moins la cruauté, — se cachent sous le masque à l'Opéra!

Les troisièmes assistants dansent pour le plaisir de danser. Ils sont déguisés; les femmes, masquées d'abord, se débarrassent de bonne heure de leur loup incommode. Sous le déguisement, comme sous l'habit ordinaire, on ne peut perdre son individualité. Le choix du costume, la manière dont il est porté, font distinguer facilement celui qui a du goût.

Le goût, qu'il est rare!

Quelle piteuse chose que cet amalgame de déguisements stupides, faits plutôt pour inspirer la tristesse que la gaieté. Il y a certes des costumes de caractère qui dénotent de l'esprit. Gavarni en a dessiné plusieurs fort originaux dans une série intitulée *Souvenirs*

du Bal Chicard; mais à combien de travestissements ridicules a donné lieu ce genre?

L'un se croit déguisé en s'affublant d'une blouse renforcée dans un caleçon, en ramenant les tiges de ses bottes pardessus le caleçon, en se barbouillant le visage de noir, en se couvrant d'un chapeau ramassé au coin d'une borne.

L'autre s'épanouit d'aise dans un Louis XIII ou un Buridan. Le pourpoint, le maillot, sont vêtements fort jolis, mais il faut savoir porter ces vêtements. Qu'on laisse donc aux artistes dramatiques, qui ont étudié les traditions, qui connaissent les manières convenant au costume qu'ils portent, qu'on leur laisse un privilège acheté au prix de longues études.

Tous ces travestissements sont ridicules. Il n'est permis de se déguiser

qu'à un jeune homme qui n'a pas encore atteint l'âge de vingt-cinq ans et qui, plein d'illusions, trouve encore joie et bonheur dans le plaisir de la danse. Il lui faut un costume léger. Le plus léger, celui qui semble convenir le mieux et qui paraît être adopté, pour le moment, c'est le pierrot, le pierrot de la vieille roche, simple et commode.

Les femmes en homme, les hommes en femme, — lorsque ce dernier travestissement ne cache pas quelque ignominie, — sont des costumes intolérables. La femme en gamin ou en page, — on prévoit quelle femme peut se travestir pour aller dans un bal public, — est préférable aux costumes de colombine, de laitière, de bergère ou de paysanne, du vieux carnaval.

L'habit pour l'homme, le domino pour la femme, sont les seuls costumes admis au foyer de l'Opéra. Ce sont, en

effet, les seuls qui soient convenables.

L'Opéra est évidemment l'unique bal masqué où se trouvent réunis des gens de toute espèce. Là se coudoyent le banquier et le journaliste, l'artiste et l'ouvrier, la femme du monde et la lorette, la bourgeoise et la grisette. Nul n'y est déplacé et chacun s'y distrait à sa façon.

Le bal se termine à peu près de même pour tous : par un déjeuner à la Maison-d'Or ou chez Vachette pour les uns ; par un déjeuner dans la mansarde avec un jambonneau tenu prêt la veille pour les autres.

L'Opéra - Comique ne donne qu'un seul bal par année. Qui y va remplit un devoir, fait une bonne action. Ce bal de nuit, non masqué, est très-brillant ;

il est toujours au profit de la caisse de secours des artistes dramatiques.

Les bals masqués dans les salles de danse spéciales diffèrent peu des réunions ordinaires.

VALENTINO, le samedi, et SAINTE-CÉCILE, le vendredi, restent à la tête des autres bals. Puis viennent dans l'ordre, indiqué plus bas, le PRADO, le mardi, avec ses étudiants, la SALLE BARTHÉLEMY, le samedi, le WAUXHALL, le lundi, etc., etc.

X.

LA COURTILLE.

Quelques mots sur les bals de nuit des barrières et notamment sur ceux de la COURTILLE.

L'on a beaucoup parlé de la Courtille, et que n'a-t-on pas dit sur les mé-

faits qui s'y commettaient chaque jour. Au dire de quelques-uns il se passait peu de nuits sans qu'un homme y fût assassiné. Et c'était de ces bals que les brigands faisaient leurs repaires. Le malheureux qui s'aventurait *un peu proprement vêtu* dans l'un de ces lieux était sûr d'être dévalisé, trop heureux s'il n'était écharpé.

Il n'y a plus de cour des Miracles à Paris. Les sabouleurs, les capons, les malandrins, les rifodés et toute cette hiérarchie de bandits n'existent plus. Depuis quelques années, même, les simples voleurs, sans poésie, qui vivaient de larcins, ont dû changer de métier ou s'éloigner de Paris, grâce à l'œil vigilant de notre police. Il y a encore sans doute des gens sans aveu, il est certain qu'on en voit à la Courtille ; mais il est certain aussi que ce n'est pas là qu'ils cherchent à faire leurs prouesses. Les

bals du mardi sont d'ailleurs réservés à certains individus d'une espèce malheureuse, qu'on y voit particulièrement ce jour-là. Mais, aux bals de carnaval surtout, il ne se commet aucun acte répréhensible.

On ne trouve pas un service de coupés à la porte des FOLIES DE BELLEVILLE ou du SALON FAVIÉ, on y voit même fort peu de voitures de place. Les habitués de ces bals n'y vont pas en gants blancs : ce sont des ouvriers des faubourgs environnants. Ils vont là se distraire comme d'autres vont au RANELAGH ou au BAL MABILLE et, s'il prenait fantaisie aux habitués de ces derniers d'y faire un pèlerinage, ils pourraient s'y promener comme ils se promènent dans les bals qui leurs sont propres.

Il ne faudrait pas, cependant, par un regard dédaigneux insulter à la pauvreté ; surtout il ne faudrait pas parler

à la plupart des danseuses comme on parle aux femmes des bals de l'intérieur, l'ébéniste robuste ou le carrier nerveux saurait faire justice des insultes.

A la Courtille, comme dans la plupart des bals de barrières, la jeune fille est avec ses parents. C'est une erreur, c'est une plaie, c'est un vice; car ces filles changeront un jour de quartier et prendront sans doute leur place à la table des courtisanes; mais elles ont encore bien des étapes à franchir avant de descendre à ce dernier échelon.

Il y a bien la descente de la Courtille, c'est-à-dire le spectacle de l'ouvrier en goguette, ayant travaillé plus que de coutume pendant un mois pour se divertir le mardi-gras. L'on sait quel est le divertissement d'un bien grand nombre : l'ivresse dans le vin, .

Les gens avinés se roulant dans la boue, à la descente de la Courtille, criant, chantant, se battant, offrent donc un spectacle hideux, bien triste, surtout au point de vue du délassement que prennent certains individus : ce sont de mauvais ouvriers qui en ont souvent entraîné de bons. Mais, quand on songe que les jours qui doivent suivre le mardi-gras ils redeviendront travailleurs laborieux, on ne sait que les plaindre, en les voyant se repaître de joies aussi sales.

Ce serait à tort qu'on jugerait la Courtille par la descente du matin. Si les masques de l'Opéra ne s'en allaient pas en voiture, le matin, on verrait sans doute un spectacle analogue, à la sortie du bal de l'Opéra.

Les malheureux parents qui ont conduit leurs filles au SALON FAVIÉ ou aux FOLIES DE BELLEVILLE, sont rentrés de-

puis longtemps lorsqu'a lieu la descente de la Courtille, qui a d'ailleurs perdu le cachet qu'elle avait encore il y a quelques années.

LIVRE SECOND.

ÉTAT MORAL.

CHAPITRE IV.

Origine des femmes de bal.

XI.

LA JEUNE FILLE DE PARIS.

L'un des meilleurs jurisconsultes qui aient écrit sur les théâtres et les bals publics recommandait à l'autorité une note adressée en 1807, par M. de Vaublanc, préfet de la Moselle, aux maires placés sous sa dépendance. Ce fonctionnaire leur ordonnait d'ouvrir des bals et jeux dans la commune, et de l'informer sur-le-champ des obstacles qu'ils pourraient constater. Le préambule de son arrêté

déclarait « que la défense des jeux et bals
« nuit à la conservation des mœurs,
« puisqu'il est reconnu que les amuse-
« ments clandestins occasionnent plus
« de désordres que les amusements pu-
« blics, et que, si l'on interdit les diver-
« tissements publics, la jeunesse en
« cherche d'autres qui sont plus dan-
« gereux pour l'innocence, les mœurs
« et le bon ordre. »

Cette proposition peut avoir quel-
que fondement ; il ne faudrait pas ce-
pendant l'adopter dans un sens trop
général. Il est certain que les bals
publics ont leur bon et leur mauvais
côtés.

Si les principaux bals de Paris con-
tiennent des femmes perdues depuis
longtemps, si leur existence peut sou-
vent empêcher les jeunes gens de trou-
bler par leurs désordres un intérieur
honnête, on ne peut établir la même

règle à l'égard des guinguettes nombreuses des barrières. Celles-ci forment la majorité des bals et un grand nombre d'entre les filles qui y sont conduites auraient pu rester sages, si d'autres distractions leur avaient été offertes.

Selon nous, l'influence pernicieuse des bals publics, sur l'avenir des jeunes ouvrières de Paris, est extrême.

Combien de pauvres filles, ne voyant dans la danse qu'un jeu d'enfant, sont accourues au bal, innocentes et joyeuses, qui ont vite perdu leur pureté et leur fraîcheur ?

Elles ont été conduites dans ces lieux par une amie, mais le plus souvent par leurs parents.

Dans la classe ouvrière, en effet, beaucoup de parents, pour distraire leurs enfants, les conduisent au bal. Ils y trouvent eux-mêmes leur plaisir,

et jusqu'à présent ils n'ont pas failli à cette coutume regrettable.

Le dimanche et les jours de fête, souvent après un labeur d'une demi-journée, le travailleur, accompagné de sa femme et de ses enfants, se dirige, vers quatre heures, à la barrière la plus proche. Dîner chez Ramponneau ou Richefeu, la mère Louis ou le père Tamboul, est leur principale distraction. La ménagère n'a pas de repas à préparer; il y a tant d'autres occupations dans l'intérieur du ménage : certains soins domestiques réservés pour ces jours, la toilette des enfants, mille autres choses encore. Et puis, comment ne pas faire une petite promenade, lorsqu'on est resté enfermé pendant toute une semaine?

Le dîner terminé, il est trop tôt pour rentrer, un dimanche! Les guinguettes sont là qui les appellent. *Après la pause vient la danse*, dit un vieux proverbe;

on ne se divertit pas tous les jours. Ils se laissent tenter et prennent place à l'une des tables qui forment l'enceinte réservée à la danse, un saladier plein de vin sucré devant eux.

Le vin et le sucre, sans oublier la fourniture du saladier et de la grande cuiller, coûtent dix-neuf sous.

Les filles sont ainsi élevées dans le bal; à dix ans, elles commencent à danser, à la grande satisfaction des parents qui se flattent *d'avoir déjà une fille qui danse*. L'habitude une fois prise, elle ne peut être rompue. Les braves gens veulent, d'ailleurs, marier leur chère enfant, et l'occasion leur semble belle. Le choix est assez grand, il est vrai, parmi les prétendants.

C'est donc là, que fort respectueusement le jeune ouvrier vient inviter à danser la jeune fille, en s'adressant au père ou à la mère. Plein de patience,

souvent, pendant plus d'une année, il fait danser chaque dimanche la même jeune fille. Et c'est ainsi que peu à peu se forme la liaison.

L'intimité a commencé en public, elle s'étend au dehors. Lorsque le jeune homme ne s'est pas fait agréer par les parents, en buvant à leur table, il attend la jeune fille au sortir de l'atelier et la reconduit le soir, avec une constance soutenue, jusqu'à la porte de sa demeure.

Et le roman ne tarde pas à commencer; à commencer, car c'est la première période de la vie d'un bien grand nombre de filles. Quelques-unes se marient chez DOURLANS, chez GRADOS, chez CONSTANT, à l'ÉLYSÉE MÉNILMONTANT ou chez TONNELIER, à l'ERMITAGE MONTMARTRE ou dans d'autres bals du même genre. C'est l'exception.

Bien plus souvent, l'esclavage pater-

nel fatigue la jeune fille ; un beau jour, elle quitte le domicile naturel et va chez son amant.

Tous deux ils sont comme mariés, ils s'aiment et vivent heureux.

Mais que ce bonheur est de courte durée ! Rien n'invite à la paresse comme cette vie maritale entre jeunes gens ; chez eux le désordre existe forcément. C'est la perte de l'un, c'est la perte de l'autre ; car l'homme n'est pas plus que la fille exempt du malheur qui tôt ou tard doit découler de cette union illicite et dangereuse.

Quelques-uns se marient au bout d'un certain temps, soit pour légitimer un souvenir vivant, soit parce que l'habitude les a liés de telle sorte qu'ils ne pourraient vivre séparément.

Mariés sont-ils heureux ?

Avant le mariage, ils étaient rongés par des pensées contraires.

— M'épousera-t-il? se demandait l'une.

— Quand la quitterai-je? songeait l'autre.

Après le mariage, la femme se sent forte. Elle veut dominer. De son côté, le mari reproche à sa femme la source de leur union, et rarement le bonheur se maintient dans ces mariages de contrebande.

Le plus ordinairement les choses se passent d'une tout autre manière. La misère se glisse dans le petit ménage, et, lorsque les Monts-de-Piété sont détenteurs de tout ce qu'ils possédaient, les disputes deviennent incessantes.

En même temps que la misère s'étend, des goûts plus élevés demandent à être satisfaits. Jusque-là l'ouvrière s'était contentée de la simple robe d'indienne; la coquetterie la pousse. La toilette lui manque, elle veut de la toilette : la toi-

lette, passion chez la femme, qui succède à l'amour.

Quelque jour vient donc où l'amant, las de la maîtresse, la chasse déjà flétrie, salie, deshonorée. Lorsque ce n'est pas ainsi qu'a lieu la séparation, c'est à la suite d'une discussion plus vive que de coutume. Il est rare que plusieurs séparations n'aient pas lieu de cette manière; car ils se raccommodent souvent, jusqu'à ce qu'ils cessent enfin complètement de se voir.

Souvent encore c'est la jeune fille qui s'enfuit, rêvant la liberté.

Pour avoir la liberté, elle avait rejeté la famille: elle a trouvé des chaînes plus lourdes dans le concubinage. La vraie liberté elle va pouvoir en jouir. Elle quitte une mansarde habitée à deux; dans cette autre elle est seule. Cette couchette vermoulue, cette table mal étayée, ces chaises dépaillées sont

à elle, à elle seule. Voilà la liberté. Son amant lui interdisait le bal, elle y peut aller; elle y va, en effet. DOURLANS, L'ÉLYSÉE MÉNILMONTANT, GRADOS, c'était bon *dans le temps*; aujourd'hui elle peut choisir. L'ÉLYSÉE DES ARTS, le CHATEAU D'EAU, la REINE BLANCHE, deviennent ses bals de prédilection, en attendant que le fruit de son travail lui permette d'avoir un chapeau acheté six francs au Temple, qui lève l'interdit de l'entrée du WAUXHALL, de la SALLE BARTHÉLEMY ou du CHATEAU-ROUGE.

C'est alors souvent que le démon, caché sous les traits d'une horrible femme, vieillie, abimée, trafiquant de sa rouerie pour le compte des autres, vient comme l'araignée englober la mouche. Par des promesses vaines, l'appât de la toilette, elle l'attire vers elle.

Le cœur lui avait fait commettre une

faute; le cœur devient d'argile, bientôt il sera de marbre.

Déjà elle s'est dit qu'un homme pouvait lui venir en aide, lui payer son loyer; elle n'a pas encore songé qu'il pouvait l'*entretenir* ou, si cette pensée a traversé son esprit, elle y a renoncé devant sa faiblesse et son inexpérience.

Aujourd'hui elle est fraîche et jolie; pour faire ressortir ses atours, elle n'emploie ni blanc ni vermillon. Tout chez elle est naturel, aussi bien l'extérieur que le fond de sa pensée; mais les dandys gauffrés la trouveraient mal à leur taille. Que faire d'une fille dont la chemise est de toile grossière et la robe de bure ou d'indienne? Le fruit n'est pas assez mûr. Hors la soie, pour ceux-là, point de femmes. Chemise brodée, jupon brodé, figure fardée, cheveux d'emprunt; pour que la femme

leur plaise, il faut que tout soit faux chez elle.

D'ailleurs la rouerie lui manque. La rouerie signifie perte de tout honneur, manque complet du sentiment humain.

Peu à peu, cependant, vient, après bien des misères, une sorte d'aisance, sans doute bien éphémère. Elle devient à son aise dans les habits de soie, elle n'est plus ridicule avec la crinoline. La gêne disparaît. Et alors foin de ces bals ! Elle atteint un des premiers échelons. Elle a encore passé par le PRADO et la CLOSERIE DES LILAS ; son éducation commence à se faire.

Alors VALENTINO et SAINTE-CÉCILE, l'hiver ; le RANELAGH, MABILLE, le CHATEAU DES FLEURS, l'été, lui ouvrent leurs séjours enchantés

XII.

SUITE DU PARAGRAPHE QUI PRÉCÈDE.

Toutes les Parisiennes destinées à grossir le nombre des courtisanes ne font pas leurs débuts aux guinguettes des barrières ou aux bals des dimanches. Le stage est loin d'être uniforme. Mais la perte des filles vient presque toujours de l'incurie des parents, qu'il y ait de leur part ignorance ou faiblesse, insouciance ou lâcheté.

Les uns et les autres pèchent par l'excès contraire.

Les premiers, entichés de leur fille, et dans le but de perfectionner son éducation, lui font prendre des leçons de danse. Trop pauvres pour lui donner un professeur particulier, ils l'envoient dans un établissement dit *cours de*

danse. Parmi ceux qui tiennent ces établissements, il s'en trouve certainement qui exercent leur profession avec quelque honorabilité ; il en est d'autres dont le titre n'est qu'un prétexte pour réunir, certains jours de la semaine, leurs soit-disants élèves, afin de les habituer à se tenir dans un salon.

Le cours de danse de ce genre est bien plutôt un bal de société où tout le monde est admis ; *présenté par un ami*, moyennant une rétribution variable entre un franc et deux francs. Le chef de l'établissement est ordinairement associé à un professeur d'escrime, avec lequel il partage les frais de location de la salle. Ces frais sont à peu près les seuls, car l'éclairage est terne et n'entraîne pas grande dépense.

Ici, on le comprend, le manque de surveillance amène aux résultats déjà signalés, et beaucoup plus rapidement.

Les seconds, au lieu de terminer l'œuvre commencée, en élevant leur fille et en la maintenant dans le droit chemin jusqu'à son mariage, l'abandonnent en quelque sorte, aussitôt qu'elle peut vivre du fruit de son travail. Au lieu d'avoir quelque bonté pour elle, de lui faire prendre d'honnêtes distractions, ils lui font subir de mauvais traitements. Ils conservent tout son salaire, lui laissent le dimanche les habits fatigués de la semaine, oubliant qu'un peu de toilette est indispensable pour qu'elle ne prenne pas la vie en dégoût.

Ces parents, — dont la misère découle souvent de la mauvaise organisation du ménage, du peu d'entente de l'économie, de vices assez communs, — ne sont d'accord entre eux que pour accabler de récriminations la pauvre fille; et, lorsque le travail fait défaut à celle-ci, le foyer paternel devient intolérable.

La jeune fille se sauve. C'est toujours chez une amie d'atelier qu'elle se réfugie, honnête amie qui l'aide de ses conseils et l'emmène le soir même à son bal ordinaire. Cette amie bientôt devient plus marâtre que les parents. Elle fait sentir qu'elle est chez elle, tourmente *la petite* afin qu'elle cède aux propositions de l'ami de son amant; elle lui procure, enfin, les moyens de sortir de chez elle.

Cette dernière variété est assez commune. Un jour chez l'un, un jour chez l'autre, elle appartient à qui veut la prendre. Sans logis fixe, elle compte sur le PRADO, le WAUXHALL, le CHATEAU D'EAU, un peu sur tous les bals dont sa chétive toilette ne lui interdit pas l'entrée.

A ces rudes épreuves son cœur s'endurcit. Sa fraîcheur disparaît, son corps s'amollit. Elle est fanée et aucune af-

fection n'a encore fait luire chez elle un instant de bonheur.

L'autre s'était donnée par amour, celle-là s'est donnée par contrainte.

Quelquefois ses parents se préoccupent de sa fuite. Ils la font chercher et placer dans un couvent où elle reste jusqu'à l'âge de vingt-un ans.

Elle en sort presque toujours sans être corrigée.

Trop souvent, les parents restent indifférents. Et, après avoir beaucoup crié, après avoir accablé leur fille d'imprécations dans tout le voisinage, ils ne s'en occupent plus. Ils pourraient la rappeler, reconnaître leurs torts ; ils préfèrent refuser toute conciliation et abandonner à elle-même la pauvre créature.

Plus tard, ce sont ces malheureux qui acceptent de leur filles des cadeaux souillés, dont la source indigne ne les effraye pas.

— Nous l'avons élevée, disent-ils, il est bien juste qu'elle nous aide à son tour.

Et les choses marchent de la sorte ; quelquefois, ils consentent à loger sous le même toit, méprisables spectateurs des scènes honteuses qui forment la vie de leur enfant.

Il est à remarquer que ces actes de bassesse se rencontrent plus souvent chez la mère que chez le père, ordinairement plus scrupuleux de l'honneur de sa fille, qui est aussi le sien.

Le nombre des filles qui s'émancipent à l'âge de quinze ou seize ans, — quelques-unes à quatorze, — est assez grand.

Il est répugnant de parler de ces jeunes filles qui sont tombées vendues entre les mains de certains misérables, par l'intermédiaire des femmes horri-

bles dont il a été parlé ou par un trafic direct entre eux et les parents. Ces exemples, cependant, se présentent assez fréquemment. Mais il semble hideux de s'arrêter sur ces ignominies.



XIII.

LA FILLE DE PROVINCE.

Les Parisiennes ne forment qu'une petite partie du personnel composant les bals dont il s'agit. Les filles de province affluent à Paris et fournissent le plus fort contingent à la débauche, soit qu'elles s'y perdent, soit qu'elles y viennent perdues.

Sans compter celles qui ont dû quitter leur pays à la suite d'une première faute, celles qui, après avoir essayé des grandes villes, ont jugé que Paris était leur véritable centre, il en est beaucoup d'autres qui y arrivent toutes jeunes et

sans profession, n'ayant aucun but arrêté. Elles ont entendu dire que Paris est la ville des Ressources, elles y sont accourues.

C'est aux bureaux de placement qu'elles s'adressent d'abord.

Le Parisien cherche, de préférence, en province la femme qu'il veut doter de son nom; il recherche également une domestique venant de la province. Son rêve, c'est d'avoir une jeune fille de la campagne, une jeune fille *toute neuve*, ne sachant pas encore *faire danser l'anse du panier*.

Paris semble une terre promise à la fille campagnarde; elle-même est une trouvaille pour le maître qui s'en empare. Mais que sa candeur et sa simplicité sont de courte durée!

Dans les marchés, lorsqu'elle y va seule, elle rencontre d'autres domestiques, brisées au métier, qui se chargent

d'en faire ce qu'elles sont elles-mêmes : de rusées commères.

Celles-ci, afin de mieux la styler, lui proposent de passer avec elles leur jours communs de sorties. Si elles habitent le faubourg Saint-Germain, elles ne manqueront pas de la conduire au SALON DE MARS ou au JARDIN DE PARIS; ou bien elles l'emmèneront à l'ERMITAGE MONTMARTRE, à la BOULE NOIRE, heureux bals où l'on ne rencontre pas de militaires. On a un peu trop chargé la conscience de ces derniers, au sujet des bonnes d'enfants qui se perdent.

Lorsqu'elle ne trouve pas la séduction au centre de la domesticité, elle ne peut manquer de la trouver avec sa bonne amie, qu'elle aime bien autrement que ses maîtres. Ceux-ci la *bougonnent*, celle-là la distrait.

Plus de la moitié des courtisanes ont traversé la domesticité.

Il en est qui parviennent un jour à tenir dans la vie le haut du pavé ; d'autres sont destinées à croupir dans la boue.

L'une a été femme de chambre dans une riche maison. En habillant la grande dame elle a surpris les secrets de la grande dame. Elle a étudié la démarche, la tournure, les allures de sa maîtresse. La politique des femmes aussi lui est devenue familière.

Elle a du goût, une figure distinguée, des manières aisées ; elle possède l'art de la toilette. Elle n'ira pas se fourvoyer aux guinguettes des barrières, à l'ÉLYSÉE DES ARTS ou bien au CHATEAU-D'EAU. Sûre d'elle, elle s'élancera du premier coup où rayonne la lorette.

L'autre a les traits grossiers comme ses manières. Sa voix est rauque, sa démarche disgracieuse. Elle se couvrirait d'une robe sortant des mains d'une

ouvrière habile , d'un cachemire des Indes, du chapeau le plus élégant, elle resterait ce qu'elle est, ou pour mieux dire, elle s'enlaidirait davantage.

Son front est bas et fuyant, étroit et couvert; ses yeux petits et ronds, son nez épaté, ses lèvres béantes.

Ses mains sont épaisses, ses pieds sont larges.

Elle prise, elle ricane à chaque mot, elle ne sait pas à quoi peut servir une lime à ongle, elle ne passe jamais devant la Morgue *sans y faire son tour*.

Celle-là quitte vite l'arène. Elle ne va plus au bal; si elle y va, c'est pour se délasser.

Sa laideur est quelquefois d'un effet heureux; si elle ne se crée pas une position modeste dans le concubinage, elle se remet au travail ou elle retourne d'où elle est venue.

XIV.

L'ORPHELINE SANS FORTUNE.

On ne peut passer sous silence l'orpheline qui, après avoir reçu une éducation soignée, quelquefois brillante, est livrée à elle-même, à sa majorité, avec un mince avoir. Jetée dans l'enfer parisien, sans fortune, sans secours, avec peu d'avances, il lui semble plus difficile qu'à d'autres de se créer une position.

Se marier? Elle est trop orgueilleuse pour s'allier à un ouvrier. Elle est trop pauvre pour porter plus haut ses visées.

Que faire? Elle se place d'ordinaire dans un magasin; elle tient les livres, elle occupe un emploi honorable, mais peu lucratif.

Et elle ne se marie pas.

Lasse, au bout de peu de temps, de

la vie simple et uniforme, elle cède aux occasions nombreuses qui l'environnent.

Celle-là ne débute pas comme l'ouvrière parisienne. Lorsqu'elle ne finit pas par devenir la femme du chef de l'établissement où elle est employée, elle ne quitte le magasin que pour entrer dans un appartement tout meublé, bien meublé, richement meublé.

Elle porte la toilette depuis son enfance, et, la coquetterie aidant, elle forme une courtisane accomplie. Son écriture est jolie, elle sait tourner une réponse à un poulet. Plus spirituelle que ses adorateurs, elle les étonne, elle les enchante.

Jolie, elle mange des patrimoines.

Laide, elle sait faire oublier sa laidetur par la distinction de ses manières, par des raffinements de voluptueuse

coquetterie. Elle prend sa place à côté des autres.

XV.

LA FEMME SÉPARÉE DE SON MARI.

Que peut-on dire des femmes qui ont quitté leur mari et qui tourbillonnent dans le foyer du dévergondage?

Il y en a de tous les rangs, de toutes les classes.

Lorsqu'elles ne sont pas assez sottes pour ne pas comprendre que leur position est monstrueuse, elles tiennent toujours prête quelque histoire propre à faire détester l'homme dont elles portent légalement le nom. La première année elles se bornent à un récit très-simple; mais comme elles ont souvent occasion de faire ce récit, et que chaque fois elles grossissent les torts du mari, elles finissent par conter un

roman horrible dont elles sont la victime.

Si le mari n'a eu d'autres torts que de les battre comme sacs à plâtre, s'il n'a fait que les laisser deux jours enfermées dans une chambre, sans pain et sans eau, elles ne lui en veulent que médiocrement. La plupart du temps, ce sont des atrocités plus grandes qu'elles racontent.

Le plus souvent, le mari est un brave ouvrier qui a fini par se lasser des désordres de sa femme et qui l'a chassée.

Ou il ne l'a pas chassée, et elle a fui devant la seule faiblesse du pauvre homme.

Quelquefois il y a du vrai dans l'histoire racontée par ces femmes : l'homme était ivrogne, paresseux ; il restait à leur charge.

Dans aucun cas l'excuse n'est accep-

table : le vice de l'un ne pourra jamais excuser le vice de l'autre.

Il y a bien d'autres variétés encore. Celles qui viennent d'être notées sont les plus générales.

CHAPITRE V.

La lorette et la femme entretenue.

XVI.

MŒURS ET COUTUMES DE LA LORETTE.

Quelle que soit l'origine de la fille perdue, ses désirs tendent vers le même but.

Qu'elle ait commencé à la COURTILLE ou au CHATEAU D'EAU, à la BOULE NOIRE ou à l'ÉLYSÉE DES ARTS, ses regards sont constamment tournés vers la femme entretenue, vers la lorette.

Beaucoup succombent en route. On en connaît les causes. Si elle ne prend rang sur le grand livre de la police, elle

continue à vivre dans une ignoble misère jusqu'au jour où l'hôpital devient son avant-dernière demeure.

Lorsqu'elle atteint le grand centre, elle fusionne avec les autres. L'origine s'oublie. Celle dont la mère était marchande à l'éventaire devient l'égale de la fille de famille, si ses dehors dissimulent le berceau qui l'a contenue.

Il ne reste plus qu'une classe de femmes, avec bien des nuances ; mais ces nuances ne sont pas assez sensibles pour empêcher la fortune de les approcher tour à tour.

Arrivée au faite de la hiérarchie, elle habite tout ce quartier compris entre le faubourg Montmartre et la Chaussée d'Antin, s'étendant des boulevards aux barrières Blanche et des Martyrs.

Tantôt elle demeure au quatrième étage, puis elle redescend au deuxième pour remonter au cinquième. Tantôt

elle habite la rue de Douai, elle change avec la rue Drouot.

Rarement elle reste plus de trois mois dans le même logement.

Sa demeure, c'est le thermomètre de sa fortune, qui monte et qui descend très-rapidement.

Quand il descend très-bas, elle vend ses meubles et se loge en garni, mais non dans un hôtel.

Le quartier du faubourg Montmartre regorge de providences, habillées en femmes mûres, qui font métier de louer des chambres à ces dames. Leur rôle est assez étendu et le loyer coûte cher. Mais elles sont si utiles!

Elles savent écarter les gens qui ne doivent pas entrer, flatter ceux qui viennent en pure perte à l'heure indiquée, trouver un alibi, rendre un compte exact et toujours extrêmement favorable de leur pensionnaire, défen-

dre ses intérêts partout où il est nécessaire, lui trouver de la toilette lorsque la toilette ne vient pas seule ou qu'elle ne sait pas elle-même la trouver.

La femme méprise celle qui lui rend de si grands services ; elle est destinée à jouer plus tard un rôle semblable.

Ces mégères savent faire valoir les services rendus. Elles fatiguent la femme, incessamment tracassée de cette domination qui pèse sur elle.

Elle veut être libre, elle n'est pas libre.

C'est donc au plus tôt qu'elle se procure des meubles pour recouvrer sa liberté. Mais comme elle sait qu'un jour ou l'autre son ancienne hôtesse pourra lui rendre de nouveaux services, elle la quitte en amie.

Après trois années de cette vie, il en est peu qui n'aient pas *usé* deux ou trois mobiliers.

Un moment elle est très-misérable.

Elle vend ses meubles, ses effets, ne conserve plus qu'une toilette. Et tout à coup on voit pleuvoir des lettres d'invitation à une grande soirée qu'elle donne pour l'inauguration de son nouveau salon dans la rue Larochefoucault ou bien rue Neuve-Saint-Georges.

Le mot de cette énigme est facile à trouver. Elle s'est entendue avec un marchand de meubles, qui a loué un appartement à son nom. Tout lui appartient et il ne peut rien perdre : les quatre cents francs qu'il a fait verser l'indemniseront du loyer qu'il a payé. Il sous-louera le logement au bout d'un mois, en chassant sa débitrice de chez elle, ou plutôt de chez lui, si elle ne l'a pas payé à cette époque.

Mais elle payera. La fameuse soirée doit la relever.

On y jouera, et, sans compter le bénéfice de la *cagnotte*, du dessous du

chandelier, elle fera connaissance avec quelque richard trop heureux de lui payer ses dettes.

La *cagnotte*, c'est l'argent destiné à payer les cartes et les lumières. On fait cinquante centimes à la troisième passe, au lansquenet, et le total de la somme laissé de cette manière est souvent plus fort que le gain de celui qui a le plus gagné.

Lorsque la courtisane, après de folles dépenses, se trouve dans la misère, qu'elle peut rassembler le dixième de la somme qui lui est nécessaire pour se relever, c'est un jeu pour elle de s'entendre avec un tapissier, une marchande à la toilette, une domestique.

Ces fournisseurs de toute espèce la connaissent. Ils n'ont en elle aucune confiance; mais, leurs précautions prises, ils sont à peu près certains de n'avoir pas à reprendre leur bien.

Et tout cela est organisé par la plupart d'entre elles avec une habileté à rendre jaloux un bon administrateur.

Elles se mettent deux, souvent, pour établir cette affaire, mais c'est toujours à titre provisoire. Elles savent trop bien que, tout amies qu'elles sont, il leur est impossible de vivre ensemble.

Il faut si peu de choses pour les brouiller : un partage inégal de la somme reçue, un chiffon, une bagatelle.

Une femme pourra pardonner à une autre de lui avoir enlevé un *entreteneur*, — elles ont rarement un amant, — elle lui pardonnera moins de lui avoir gâté une robe prêtée ou déchiré un col.

Ces brouilles sont aussi vives qu'elles sont courtes. Elles connaissent peu la rancune. Appelées chaque jour à se trouver sur le même terrain, elles se pardonnent vite.

D'ailleurs elles abhorrent, pour la

plupart, la société de l'homme. L'homme n'a plus de part dans leur cœur. On ne domine pas quand on aime, et si elles ne dominaient pas, elles seraient perdues.

Ce qu'elles aiment, c'est la toilette, la table, le jeu, les plaisirs. Mais le cœur n'est pas satisfait. La nature devient insuffisante, elles cherchent hors la nature et trouvent des joies nouvelles dans un vice plus grand mille fois que celui qu'on leur suppose seul.

L'auteur de la *Comédie humaine* a fait un tableau frappant de vérité du vice infâme qui ronge le plus grand nombre de ces créatures. C'était d'une autre société que parlait Balzac, et, dans ce monde, heureusement, cette dernière dégradation est l'exception; c'est une chose fort commune parmi les courtisanes.

Le cœur déplacé chez la courtisane

ne reparait que lorsqu'elle est au théâtre. Assistant à une représentation des *Filles de marbre*, elle est la première à s'apitoyer sur le sort de Raphaël. Elle maudit Marco. Elle vaut moins qu'elle. Marco porte assez d'affection à l'artiste statuaire pour se retirer avec lui pendant un mois dans une campagne solitaire. Il en est bien peu qui soient capables d'un tel sacrifice.

Lorsqu'il s'agit pour elle de prendre un jeune homme dans ses filets, c'est la bourse de celui-ci qu'elle sonde, jamais les sentiments qu'elle peut avoir pour lui.

Son choix n'est pas douteux entre le Crésus doré et l'Adonis ganté. Tout au plus fait-elle une distinction à fortune égale; et, dans ce dernier cas, si elle avait à choisir, elle pencherait vers le vieillard qui lui laisse disposer de plus de temps.

Il semblerait que c'est à force d'aménité et de douceur qu'elle se rend maîtresse des pigeons qu'elle plume. Cette tactique lui paraît ordinairement mauvaise. Suivant ce principe qu'on est aimé de celui qu'on n'aime pas, elle réussit presque toujours à retenir ses pauvres victimes en les moledant de toutes les manières ; elle sait racheter quatre heures de maussade bouderie par quelques minutes d'affabilité ou plutôt de chatterie.

XVII.

DISTINCTIONS ENTRE L'ACTRICE ET LA LORETTE.

La lorette, la femme de bal, se fait quelquefois passer pour actrice.

Elle ne l'est pas, l'actrice ne va pas au bal.

La lorette a pu s'essayer à la salle

lyrique ou dans quelqu'autre petite salle de théâtre; mais elle a échoué.

On ne peut établir de similitude entre l'actrice et la lorette; on ne peut les confondre.

La lorette est désœuvrée. Les intrigues qu'elle mène, les mensonges qu'elle prépare forment son unique occupation.

L'artiste dramatique, — celle qui réellement mérite ce titre, — étudie ses rôles. Dans le jour elle les répète, le soir elle les joue.

Le seul point de similitude que l'on pourrait trouver, c'est que, comme l'actrice, la lorette a une contenance à étudier; comme elle, elle doit se grimer; mais son genre est invariable: se donner des couleurs, s'appliquer de faux cheveux, blanchir ses épaules, se faire une taille élégante, dissimuler certaines rides. Elle a sa *bonne* qui l'aide en ces

opérations; elle a un coiffeur, un parfumeur, une corsetière. L'actrice n'emploie pas un personnel plus nombreux. Et cependant elle doit se transformer plusieurs fois dans la même soirée. Elle passe du village à la grande cité, de la mansarde au palais, et toujours elle doit être dans son rôle.

Depuis quelque temps l'actrice se marie. Elle peut rester honnête dans son ménage, — on en connaît.

D'ailleurs, l'exiguité du temps que lui laisse l'étude lui permet d'en consacrer bien peu à ce qui n'est pas relatif au théâtre. Elle a un amant qu'elle aime et qu'elle soigne avant tout autre : le public, qui la flatte ou qui la morigène, selon qu'elle l'a mérité.

La comparaison entre l'actrice et la courtisane flétrie est impossible.

XVIII.

LA LORETTE AU BAL.

Le nombre des adorateurs à satisfaire ne peut effrayer la lorette. Elle a, plutôt par genre que par affection, un *amant de cœur*. Pas plus que les autres, il n'est aimé d'elle. Seulement il flatte son orgueil ; c'est lui qui, à son ordre, la conduit au bois, la mène au spectacle, la *sort* enfin ; mais il ne l'accompagne pas au bal.

Au bal, elle y va seule, ou avec une amie, rarement avec un cavalier.

Le bal, c'est le théâtre de ses exploits. Elle n'y va que lorsqu'elle est forcée d'y aller.

Le bal est à la courtisane ce que la grève est au maçon ou au tailleur de pierres.

Elle peut être satisfaite de rencontrer

au bal ses amis, elle est heureuse de pouvoir montrer une toilette nouvelle, mais le but principal est tout autre.

Voyons celle-ci : sa contenance est modeste. Le voile léger qui cache son visage n'empêche pas de remarquer l'empreinte de la mélancolie. Timide, et comme si pour la première fois elle venait en ces lieux, elle s'assoit à l'écart, semblant se soustraire aux regards indiscrets. Quelque profond chagrin paraît l'accabler.

Ce ne peut être la misère : sa toilette élégante est des plus fraîches.

Qu'est-ce donc ? Des peines de cœur ? Ce jour-là, au contraire, elle a été plus gaie que de coutume ; elle sort d'un déjeuner d'amies, et elle a gagé qu'elle aurait le soir même quelque grand triomphe de longue durée ?

Elle s'est fait un visage de sirène. Quelqu'un s'y prendra bien.

En effet, un jeune blondin, au collet haut et droit, au lorgnon encore mal étayé, au duvet qui paraît à force de cosmétique, vient s'asseoir à ses côtés.

Il va porter quelque soulagement sans doute dans ce cœur agité.

— Madame, vous paraissez souffrir?

Pas de réponse, aucun mouvement.

— Aurais-je été indiscret, madame?

Pas de réponse, léger tournement de tête vers le jeune homme; un peu de rougeur au front de celui-ci.

— Si cela était, madame, je...

— Non, monsieur, vous ne m'avez pas offensée; mais il est parfois des chagrins bien cruels, et...

Et suit une histoire, — qu'elle sait se faire arracher, — à rendre envieux le meilleur romancier et bien propre à enflammer le cœur du jeune homme.

Pour le *connaître à fond*, elle lui fait subir les épreuves voulues. Lors-

qu'elle est sûre de lui, elle dresse de nouvelles batteries.

Ces épreuves sont :

Le bouquet, d'abord. Le destin de ces pauvres fleurs est d'être jetées par la portière du coupé, lorsqu'elles vont jusque-là et qu'il y a un coupé. Il ne suffit pas de payer le bouquet présenté par la bouquetière. L'empressement qu'on met à le faire accepter, l'air avec lequel on le paye, sont des nuances qui caractérisent l'individu.

Le rafraîchissement, ensuite. La consommation la plus élevée est celle qu'elle choisit. Il arrive quelquefois qu'elle trempe à peine les lèvres dans son verre, c'est même assez bon genre.

Le jeu de billard, enfin, dernière épreuve dans le bal. Il est inutile de savoir jouer au billard chinois ou à la toupie hollandaise, au trymogyre ou au billard anglais.... Le but est de gagner

un *bibelot*; on perd moins de temps et l'on a l'air moins gauche en l'achetant sans jouer. Refuser le bibelot, ce serait vouloir se débarrasser de la femme qui tournerait immédiatement les talons.

Ces trois choses sont autant d'indices qui donnent à la femme une idée de la fortune du quidam et de son laisser-aller à la dépense.

Mais tous les habitués des bals n'ont pas vingt ans et ne sortent pas du collège. Il y a des viveurs qui savent éviter la pierre de touche, soit en proposant un souper, soit en faisant d'autres promesses.

Quelquefois la femme est *indignement trompée*, dit-elle. Assez rarement, cependant, car là ne se bornent pas les épreuves qu'elle fait subir à ses prétendants.

XIX.

DIALOGUES DANS LES BALS.

On connaît à peu près l'origine différente des diverses femmes de bal : elles sortent en grande partie de la classe ouvrière.

Elles ont su se façonner à une démarche spéciale. Par le contact des gens qui les entourent, elles ont su prendre un certain vernis d'élégance dans leur parole ; elles s'expriment avec facilité, et il est difficile de juger, de prime abord, du degré d'instruction qu'elles ont reçu.

Mais elles révèlent toujours leur origine par les lettres qu'elles écrivent, lettres d'un style bizarre, d'une orthographe étonnante, et qui cependant ont un cachet particulier, n'ayant aucun rapport avec les lettres de la cuisinière ou de la paysanne.

On découvrira encore leur origine dans les conversations qu'elles ont ensemble. Leurs dialogues révèlent non-seulement leur origine, ils trahissent aussi les misères de leur vie.

Si l'on prête l'oreille, dans un bal, à ce qu'elles disent entre elles, on ne peut manquer d'entendre :

— As-tu quelqu'un ?

— Non.

— Viens, ma chère, nous soupçons à la Maison d'Or ; il y en a un qui a des masses de billets de banque dans son portefeuille.

Ou bien :

— Combien t'a-t-il donné ?

— J'ai eu trois louis.

— Ah !

— Oui. Je me suis dépêchée de donner trente francs à la crémère. M'en voilà débarrassée pour quelque temps,

Ou encore :

— Ah! ma pauv' chatte, j'ai un grand service à te demander.

— Quoi donc?

— Figure-toi que ce paltoquet de Maurice (son logeur) a voulu me garder ma clef si je ne lui donnais pas soixante francs demain matin. Si je ne les fais pas ce soir, tu viendras demain me voir sans jupon et tu m'emporteras ma robe verte et mes trois Jupons brodés.

Ou enfin :

— A-t-on vu un cancre comme cet Hippolyte? Je lui ai fait demander trente francs par ma bonne, et il a répondu qu'il n'avait pas le sou.

— Faut lui écrire que c'est un sans cœur.

Parlant à la bouquetière :

— Lorsque vous me verrez avec le grand sec qui a un lorgnon et un habit bleu, vous viendrez. Il vous donnera

cent sous; je sais qu'il n'a pas de monnaie. Je ferai que vous ne lui rendiez rien.

— C'est entendu, je vous en rendrai la moitié.

Et bien d'autres conversations analogues dans lesquelles sont mêlées les expressions les plus grossières.



XX.

SOUPERS A LA SORTIE DES BALS.

A la sortie d'un bal, le souper est presque toujours de convention.

On soupe dans les restaurants des boulevards des Italiens et Montmartre, en sortant des BALS MABILLE ou VALENTINO, comme on soupe à la Halle ou chez la Rôtisseuse, en sortant de la CLOSERIE DES LILAS ou du PRADO, comme on soupe aux cafés et restaurants du boulevard du Temple, en sortant de la

SALLE BARTHÉLEMY, du WAUXHALL ou du CHATEAU D'EAU.

Ces soupers, on le devine, n'ont rien de bien attrayant pour les convives hommes et femmes.

Les hommes, la plupart du temps, hardis débauchés, roués en leur genre, qui connaissent les femmes, employent toutes les ressources de leur esprit, rompu à ce jeu, pour tromper les femmes qui les ont suivis. Ils font luire des pièces d'or, ils en dépensent ; ils n'en veulent point donner au jouet qui les amuse.

Les femmes n'ont en vue que de faire passer en leur pouvoir ce qu'on ne fait que leur promettre.

Et deux ou trois heures de la nuit se passent de cette manière.

Il n'est pas rare de voir s'élever quelque sottediscussion entre les femmes, surtout lorsque, amenées séparément, elles ne s'attendaient pas à se trouver ensemble.

Il y a toujours quelque vieille histoire qui se fait jour, et les mystères de la vie de ces créatures ne sont révélés que par elles-mêmes.

Ainsi l'on entendra :

— Ça veut faire sa tête et ça ne sait pas seulement lire.

— Va donc, petite malheureuse, si je ne sais pas lire, ce n'est pas parce que mes parents étaient pauvres. J'ai été à l'école pendant cinq ans. Je ne sais pas lire parce que ça ne m'a pas plu. J'ai su lire d'ailleurs, et je n'aurai qu'à m'y remettre.

— Veux-tu bien te taire. On t'a mise à la porte de l'hôtel des Trois-Bœufs, parce que tu devais vingt francs.

— Petite malheureuse ! La robe qu'elle a sur le dos est à Gemma.

Et ces disputes durent indéfiniment, et terminent assez ordinairement le *joyeux souper*.

CHAPITRE VI.

Des hommes qui fréquentent les bals.

XXI.

Les hommes qui fréquentent les bals offrent tant de variétés qu'il faudrait bien des pages pour les définir.

Presque tous les jeunes gens, à Paris, de dix-huit à vingt-cinq ans, sont allés ou vont au bal. Le choix du bal qu'ils fréquentent est réglé selon leur position, selon leur genre, selon leur bourse.

Dans tous les bals, il y a les viveurs, les jeunes gens qui commencent à s'habituer au public féminin, les petits jeunes gens qui débutent.

Ces derniers sont toujours prêts à danser, et ils dansent toutes les fois qu'ils le peuvent; car, avant d'être admis à la grande familiarité des danseuses, ils ont un stage à faire.

Elles ne dédaignent pas ces jeunes galants pleins d'ardeur. Elles savent les utiliser, et quelquefois elles parviennent à en faire des valets plats, leurs demi-confidents, toujours prêts à souscrire à leurs désirs. Le rôle du débutant de cette espèce est réglé selon les circonstances, selon le milieu dans lequel il se trouve.

La créature sans nom vient-elle de recevoir une bague dorée, elle chargera son petit ami, — nom chatoyant qu'elle lui donne, — de faire toucher l'objet chez un changeur, afin de bien connaître la valeur du clinquant. Ce sera lui, encore, qu'elle chargera de sa correspondance. Secrétaire fidèle, il cher-

chera à déployer de l'esprit, à se montrer rusé, il inventera, dans la lettre qu'il écrira, quelque fourberie pour demander de l'argent à un amant de celle-ci.

Il n'est guère bon qu'à cela, car lui-même est sans argent. Mais, il se contente de si peu ! Dire *tu* à ces idoles de plomb, recevoir un sourire, lorsqu'il passe auprès d'elles, est plus que suffisant.

Il sera largement payé par la joie qu'il éprouvera le lendemain en racontant ses mille aventures à ses jeunes camarades qui ne peuvent encore aller au bal. Tout ce qu'il dira sera exagéré ; il le verra lui-même au microscope.

C'est là son apprentissage. Un moment viendra où il se jouera trop grossièrement peut-être de cette femme.

Chacun son tour, il en faut pour tous les âges.

En effet, voyons cet autre ; il est un peu moins jeune. Il danse encore pourtant. C'est lui qui fait admirer la haute chorégraphie de sa danseuse.

Un groupe nombreux les entoure. Nul ne le voit. Les quelques curieux qui forment cercle ne regardent que la femme qui s'appelle Musa ou Taupette.

On voit dans les bals des vieillards corrompus, plus dégradés que les femmes de leur bord, qui viennent étaler leur cynisme et se donner en spectacle par leurs plaisanteries saugrenues.

Faut-il parler de ces pauvres jeunes gens assez faibles pour s'attacher à quelqu'une de ces créatures ; mangeant leur patrimoine, dominés par ces filles ; soumis à elles comme des enfants ; rebutés à chaque instant, mais tenus sous leurs griffes par une caresse passagère ;

perdant la raison ; s'avalissant au milieu
des honnêtes gens et marchant à pas
pas vers le fossé du déshonneur.

Ce ne sont plus de jeunes hommes
ils ont perdu ce nom.

Quiconque voudra leur montrer un
peu de valeur de la femme qui les
cupe, le gouffre qui s'entr'ouvre, de-
viendra leur ennemi.

Surtout qu'on ne se permette pas
devant eux la plus légère allusion sur
leur femme, surtout qu'on se garde
bien de prononcer le nom qui lui
est propre, ces êtres sans force, sans
énergie, en trouveront alors pour vous
répondre.

Ce ne sont pas même des enfants.

Ils sont entourés d'usuriers de toute
sorte, d'escrocs bien habillés qui avan-
cent leur ruine. Ils ne les repoussent
que lorsque ceux-ci ont voulu toucher
au bien qu'ils ont conquis. Ils se fa-

chent avec eux. Ils ne quittent pas la femme.

Jaloux comme des tigres, ils sont les premiers à être trompés. Ils suivent leur femme partout où elle veut aller.

La lorette prend en horreur cette espèce d'individus. Et cependant, elle les conserve jusqu'à ce qu'elle les ait complètement dépouillés.

Quand ceux-là vont au bal, c'est qu'ils y sont conduits.

Il y a aussi les désœuvrés. Lorsqu'ils ne sont pas piliers de café, ils sont piliers de bal, ou ils sont l'un et l'autre.

Le boursier ou le boursicotier passe ses soirées au bal, lorsqu'il ne les passe pas en quelque autre lieu de plaisir.

Si demain les opérations financières étaient suspendues à la Bourse, combien d'entre ces femmes resteraient sur le pavé.

— Il n'y a rien à faire aujourd'hui, la Bourse a baissé, disait un soir **Musa**, en dansant plus négligemment que de coutume.

Le mot de cette femme résumait toute leur vie. La Bourse est le pivot sur lequel leur existence tourne sans cesse.

Il y a enfin les flâneurs, ceux qui après avoir occupé leur journée, viennent se délasser au bal, comme ils pourraient le faire à un théâtre ou dans un café.

Un grand nombre des habitués du **JARDIN MABILLE** et du **CHATEAU DES FLEURS** ne pourraient pas se dispenser d'aller au **Cirque des Champs-Elysées** ou aux **Bouffes parisiens** avant d'entrer au bal.

CONCLUSION.

La prostitution s'est étendue sur les bals publics.

Les filles de joie se sont dit que leur place était là où devait régner la joie, elles y ont établi leurs coulisses.

Délivrées par ce moyen du brevet et de la patente, elles exercent librement leur métier; telles n'auraient pas osé se livrer à ces pratiques honteuses, en observant la loi, qui ont éludé la loi.

Elles avaient une sorte de tarif; elles ont renchéri ce tarif selon la position.

Parmi ces femmes, cependant, il y

en a qui étaient nées pourvues de toutes les qualités qui peuvent faire une femme accomplie. Placées dans un centre honnête, guidées dans le sentier du bien, elles auraient pu être heureuses.

Elles ont préféré avoir une cour de sottes gens, qui les méprisent tout en les courtisant, qui les abandonnent quand leur rôle est rempli.

Elles ont préféré vivre pendant quinze ans au milieu du luxe le plus effréné, pour tomber tout à coup, chargées d'humiliation et d'opprobre, dans la dernière misère.

Si elles ont trop attendu pour épouser quelque niais stupide, — en grand nombre dans notre monde, — elles jouent le rôle des providences dont il a été parlé.

Mais le plus souvent, elles sont destinées à rendre quelque service à la science, seulement après leur mort, sur

la table de marbre d'un amphithéâtre, sous le froid scalpel de l'étudiant studieux.

Ces femmes sont à blâmer, quelques-unes sont à plaindre.

Celles qui ont été séduites sont peu nombreuses, sans doute : la plupart des prostituées étaient des Messaline, chez lesquelles le vice était inné. Mais comment les reconnaître, comment les distinguer? Arrivées aux mêmes résultats, les unes et les autres sont confondues.

Cependant le blâme à déverser sur la fille séduite doit frapper avant elle celui qui l'a séduite.

Le misérable, qui, abusant chez la jeune fille de l'âge où le discernement fait défaut, ne recule devant aucun expédient pour atteindre son but, qui

s'introduit dans la famille, qui spéculé sur le vice et la misère de certains parents, — exemples trop peu rares, — celui-là n'est-il pas le premier coupable ?

Pourtant, il marche la tête haute, se vante de ses faciles conquêtes, se faisant un piédestal du déshonneur qu'il sème sur sa route.

Quel avenir réserve-t-il à sa victime, lorsqu'il ne l'abandonne pas le lendemain de son rapt ? Il la conserve jusqu'au moment de songer au repos, à la vie paisible. C'est alors seulement qu'il la livre à elle-même. Et, s'il lui fait l'aumône de quelques centaines de francs pour lui *donner le temps de se retourner*, il croit l'avoir soldée.

Pour attendre l'âge où il lui plût de s'établir, pour se créer quelques distractions, il a transformé la fille chaste en une femme flétrie. Il l'a volée toute

jeune, brillant de l'éclat de la pureté, il la laisse à son déclin.

Celle-ci désormais ne peut voir luire le bonheur. Elle rêve un instant au milieu des plaisirs; mais ce sont là seulement des énivremens passagers dont le réveil n'a pour témoin que le malheur.

Devant l'égoïsme de notre époque, alors que l'on se joue des sermens de l'union maritale, que le mari trompé est l'objet de la risée publique, qu'il est bafoué au théâtre, reflet de notre société, que le fait semble tellement naturel qu'il passe presque dans nos mœurs, a-t-on sérieusement le droit de jeter la pierre aux créatures sans nom qui voudraient éclabousser la femme honnête?

Lorsque la flétrissure sera dirigée d'abord contre le vrai coupable, que

le séducteur sera honni, — et non pas le mari, — on pourra remettre les choses à leur place, et tenir plus à l'écart qu'on ne le fait la prostituée qui s'appelle lorette ou femme entretenue.

Paris, Septembre 1853.

TABLE.

LIVRE PREMIER.

État physique.

CHAPITRE PREMIER. — GÉNÉRALITÉS.

I. NOTIONS GÉNÉRALES.

La danse dans les Bals publics. — Public des dimanches. — Variété du public..... 5

II. TABLEAU DES BALS PUBLICS.

Les bals régis et les bals-guinguettes. — Nombre des bals dans Paris et dans les environs. — Classement des principaux bals. — Prix de l'entrée selon les jours. — Les Bals-guinguettes..... 8

III. LÉGISLATION DES BALS PUBLICS.

Droit des pauvres. — Ordonnance sur la police

des bals et salles de concerts publics. — Arrêté concernant la fixation des rétributions résultant du dépôt des cannes et autres objets dans les théâtres et les établissements publics. 12

IV. ORIGINE DU LUXE DANS LES BALS PUBLICS.

Origine du JARDIN MABILLE. — Les journaux attirent l'attention sur les bals publics. — La reine Pomaré. — Clara Fontaine. — Maria l'anglaise. — Mogador. — Rose Pompon. — Pritchard. — Élan donné aux autres bals par le JARDIN MABILLE. — Le JARDIN MABILLE aujourd'hui. — Essais à l'Étranger d'un jardin analogue. — Effet moral du luxe dans les bals..... 24

V. APERÇU GÉNÉRAL.

Bals d'été : Le JARDIN D'HIVER ET D'ÉTÉ. — Le RANELAGH. — Le CHATEAU DES FLEURS. — CHATEAU ET PARC D'ASNIÈRES. — CHATEAU-ROUGE. Brididi. — Frisette. — Chicard. — Rigolette. La CHAUMIÈRE. — La CLOSERIE DES LILAS. — Les ARÈNES ITALIENNES..... 35

Bals d'hiver : SALLE VALENTINO. — SALLE SAINTE-CÉCILE. — SALLE BARTHÉLEMY. — WAUXHALL. — Le CHATEAU D'EAU. — L'ÉLYSÉE DES ARTS. — Le PRADO..... 41

VI. DE L'AFFICHE DES BALS PUBLICS.

Effet de l'affiche des bals sur le public. — Abus qu'en font certains directeurs de bal..... 42

CHAPITRE II. — COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF.

VII. DES BALS QUI NE SONT PLUS.

Ce qu'étaient les bals publics il y a dix ans. — Les seules danses habituelles, à cette époque. — Les guinguettes de marchands de vin. — La SALLE MONTESQUIEU. — La CHARTREUSE. — La REINE BLANCHE. — Les modèles israélites. — BAL MOLIERE. — BAL DU SAUMON. — SALLE BRÉDA. — FOLIES-MEYER. — Le CASINO. — Le BAL DU ROND-POINT. — L'ERMITAGE D'ÉTÉ.....	48
--	----

VIII. LE QUARTIER LATIN.

<i>Le Quartier latin il y a vingt ans</i> : L'Étudiant. — La Grisette. — Les Enfants du Prado. — Le Bœuf furieux.....	59
<i>Le Quartier latin aujourd'hui</i> : L'Étudiant. — Les Femmes. — La Rôtisseuse	66

CHAPITRE III. — LES BALS MASQUÉS.

IX. L'OPÉRA.

Les jours gras à Paris. — Fondation des bals de l'Opéra. — Le public des bals de l'Opéra : Les turbulents. — Les beaux esprits. — Les femmes qui s'émancipent; — Il ne faut pas jouer avec le feu. — Les Marguerite de Bourgogne. — Les danseurs. — Le goût dans les travestissements. — L'Opéra-Comique. — Les autres bals mas- qués.....	70
---	----

X. LA COURTILLE.

Ce que l'on pense généralement de la Courtille.
 — Ce qu'il en est. — Les FOLIES DE BELLE-
 VILLE. — Le SALON FAVIÉ. — Les femmes que
 l'on rencontre à la Courtille. — La descente
 de la Courtille.....

82

LIVRE SECOND.

État moral.

CHAPITRE IV.—ORIGINE DES FEMMES DE BAL.

XI. LA JEUNE FILLE DE PARIS.

Influence des bals et guinguettes sur l'avenir de
 la jeune ouvrière de Paris. — Le dimanche
 d'un grand nombre de familles ouvrières de
 Paris. — Le dîner à la barrière. — La guin-
 guette. — Le jeune ouvrier. — La jeune fille.
 — Départ du domicile naturel. — Le concubi-
 nage. — Effet du mariage, lorsqu'il a lieu. —
 La misère. — Le goût du luxe. — Départ du
 domicile de l'amant. — La jeune fille chez elle.
 — Les bals qu'elle fréquente. — L'horrible
 femme. — Rêve de l'ouvrière. — La toilette et
 la rouerie lui manquent. — Elle devient à son
 aise dans les habits de soie. — MABILLE et VA-
 LENTINO.....

89

XII. SUITE DU PARAGRAPHE QUI PRÉCÈDE.

Deux genres de parents. — Les parents entichés de leurs filles. — Les Cours de danse. — Les mauvais parents. — Fuite de la jeune fille. — Où elle se réfugie. — Ce qu'elle devient. — Abandon des parents. — Actes de bassesse de ces derniers. — Les jeunes filles vendues par leurs parents.....	101
--	-----

XIII. LA FILLE DE PROVINCE.

Variétés. — La domesticité. — Les rusées comères. — La femme qui devient lorette. — Celle qui se retire de l'arène.....	107
---	-----

XIV. L'ORPHELINÉ SANS FORTUNE.

Ses débuts dans la vie. — Comment elle tombe. — Le rang qu'elle se crée parmi les lorettes.	112
---	-----

XV. LA FEMME SÉPARÉE DE SON MARI.

Son récit à propos de sa séparation. — Le mari.	114
---	-----

CHAPITRE V. — LA LORETTE ET LA FEMME ENTRETENUE.

XVI. MŒURS ET COUTUMES DE LA LORETTE.

Mobile de la fille perdue. — Quartier où se loge la lorette. — Le thermomètre de sa fortune. — Les providences habillées en femmes mûres. — Leurs multiples fonctions. — Misère. — Comment se relève la lorette. — La Cagnotte. —	
---	--

Splendeurs. — Brouilles entre femmes. — Les plaisirs de la lorette. — Vice dépeint par Balzac. — Tactique de la lorette pour se faire aimer.....	117
--	-----

XVII. DISTINCTIONS ENTRE L'ACTRICE ET LA LORETTE.....	126
---	-----

XVIII. LA LORETTE AU BAL.

L'amant de cœur. — Dans quelle intention la lorette va au bal. — Ses moyens de séduction. — Epreuves qu'elle fait subir à ses adorateurs.	129
---	-----

XIX. DIALOGUES DANS LES BALS.

Signes distinctifs de la femme de bal. — Dialogues sur divers sujets. — La bouquetière....	134
--	-----

XX. SOUPERS A LA SORTIE DES BALS.

Ce qui s'y passe. — Discussions.....	137
--------------------------------------	-----

CHAPITRE VI. — DES HOMMES QUI FRÉQUENTENT LES BALS.

XXI.

Les petits jeunes gens. — Leur stage auprès des danseuses. — Les jeunes gens qui dansent encore. — Les vieillards corrompus. — De pauvres jeunes gens. — Les désœuvrés. — Le boursicotier. — Les flaneurs.....	140
--	-----

CONCLUSION.....	147
-----------------	-----





POUR PARAÎTRE TRÈS-PROCHAINEMENT :

LES CONFESSIONS
DE
MARION DELORME
PAR
EUGÈNE DE MIRECOURT.

Conditions de la Souscription :

Les *Confessions de Marion Delorme*, par Eugène de Mirecourt, formeront 2 volumes grand in-8° jésus.

20 gravures sur acier et sur bois, tirées à part, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, illustreront cet Ouvrage, qui sera publié en 60 livraisons à 25 centimes.

Chaque livraison contiendra invariablement 16 pages de texte. Les gravures seront données en sus.

Une ou deux livraisons par semaine.

L'Ouvrage complet 15 francs.

ON SOUSCRIT A PARIS

CHEZ GUSTAVE HAVARD, ÉDITEUR,

15, RUE GUÉNEGAUD, 15,

Et chez tous les libraires de la France et de l'Étranger.

Paris. — Typographie de Gaittel et Cie, rue Gil-le-Cœur, 7.

89003411691



b89003411691 a